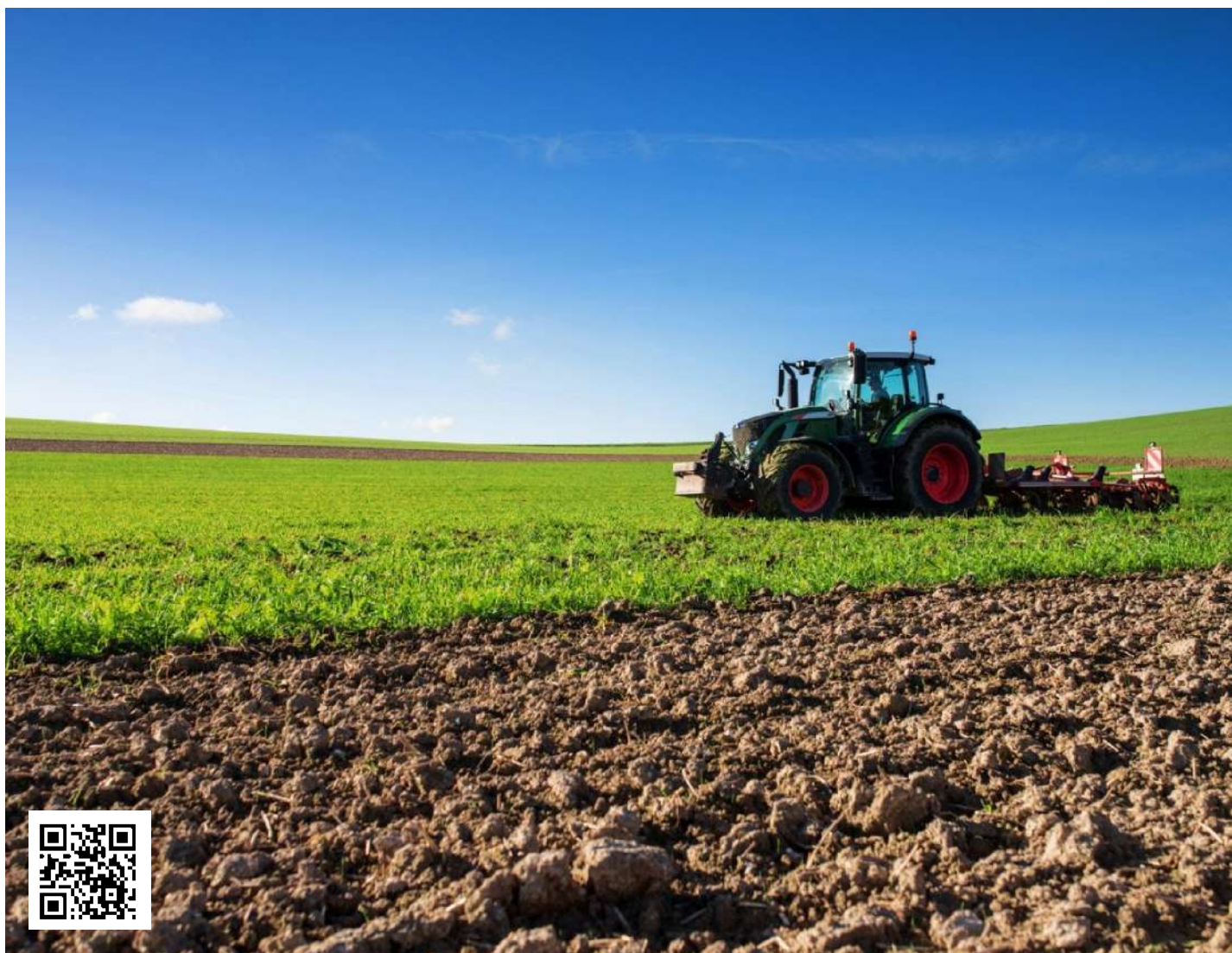


ELARGISSEMENT DES ASSURANCES AGRICOLES AUX CATASTROPHES CLIMATIQUES

Un levier stratégique pour sécuriser la production agricole

Face à l'intensification des aléas climatiques et à leurs répercussions de plus en plus lourdes sur l'agriculture nationale, le gouvernement amorce un tournant décisif dans la protection du monde agricole. Le ministre de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche, Yacine El-Mahdi Oualid, a annoncé, jeudi à Alger, une réforme majeure visant à élargir la couverture des assurances agricoles afin d'y inclure les catastrophes naturelles directement liées aux changements climatiques. P 3



LE PREMIER MINISTRE RECOIT LE SYNDICAT DES TRANSPORTEURS PAR TAXI **Lancement d'ateliers pour traiter les préoccupations socioprofessionnelles**

Le Premier ministre, M. Sifi Ghrieb, a annoncé, hier, le lancement de véritables ateliers de travail encadrés par un calendrier précis, destinés à traiter les différents dossiers socioprofessionnels et à résorber les accumulations enregistrées dans le secteur des transports, soulignant l'intérêt stratégique que porte le Président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, à ce secteur vital.

P 2

IL A REÇULÉ À 1,5 % À FIN NOVEMBRE 2025

L'inflation poursuit sa décélération

Le rythme de l'inflation poursuit sa décélération en Algérie. À fin novembre 2025, l'indice des prix à la consommation affiche un glissement annuel de 1,5 %, confirmant le ralentissement progressif des tensions inflationnistes observé depuis plusieurs mois. Les dernières données publiées par l'Office national des statistiques (ONS) font ressortir une évolution globalement maîtrisée des prix, malgré des hausses ponctuelles enregistrées dans certains segments.

P 3

MISE EN ŒUVRE DE LA RESPONSABILITÉ SOCIÉTALE DES ORGANISATIONS ET DE LA NORME SOCIALE ISO 26.000

Les premières expériences d'entreprises algériennes

Jamais norme n'aura suscité tant de débats, discussions, négociations et de participation (90 pays) durant les cinq années de préparation de 2005 à 2010 auprès de l'I.S.O (www.iso.org), l'organisation mondiale de la Normalisation. Plus de 26.000 questions ont été déposés par les représentants des pays et ONG membres durant cette période, d'où la codification de cette Norme : ISO 26.000.

Par Yassine FOUAD P 5

PROJET DE LA FERRÉE MINIÈRE
CONTOURNANT LA VILLE DE TÉBESSA
**Les travaux
enregistrent un taux
d'avancement de 71%** P 2

APPROVISIONNEMENT ET RÉGULATION
DES MARCHÉS NATIONAUX
**Plaidoyer pour une approche
anticipative et structurée** P 3

CULTURE DU SAFRAN EN ALGÉRIE
**Efforts soutenus pour
l'émergence d'une filière
structurée** P 16

BAPTISÉ YENNAYER
Air Algérie reçoit
son troisième
Airbus A330-900
NEO

La compagnie aérienne nationale, Air Algérie, a annoncé jeudi avoir réceptionné son troisième avion de type Airbus A330-900 NEO, dans le cadre de son programme de renouvellement et d'extension de sa flotte. L'appareil, baptisé Yennayer, est arrivé à l'aéroport international Houari Boumédiène d'Alger. Il succède à deux autres avions du même type reçus récemment : "Novembre 54" en novembre 2025 et "Gara Djebilet" début janvier 2026. Destinés aux vols long-courriers, ces avions permettent à Air Algérie d'intensifier ses lignes internationales, notamment vers le Canada, la Chine et l'Afrique du Sud. L'A330-900 NEO peut accueillir plus de 300 passagers, répartis sur différentes classes, et offre une réduction de 25 % de la consommation de carburant et des émissions de CO2 par rapport aux modèles précédents. Les appareils sont également équipés de systèmes de divertissement modernes et d'une connexion Internet via Wi-Fi. Avec cette livraison, la flotte d'Air Algérie compte désormais 57 avions, auxquels s'ajoutent 15 appareils appartenant à sa filiale Domestic Airlines. Le programme de renouvellement lancé en 2023 prévoyait l'acquisition de huit Boeing 737 MAX-9 et de dix Airbus A330-900 NEO avant que la commande soit portée ultérieurement à dix (10) avions de ce type. Il prévoit également l'acquisition de seize (16) avions de type ATR 72-600 pour renforcer le réseau domestique. Ces acquisitions s'inscrivent dans le plan stratégique d'Air Algérie à l'horizon 2035, visant à répondre à la demande croissante du transport aérien national et international.

LE PREMIER MINISTRE REÇOIT LE SYNDICAT DES TRANSPORTEURS PAR TAXI

Lancement d’ateliers
pour traiter les préoccupations
socioprofessionnelles

Le Premier ministre, M. Sifi Ghrieb, a annoncé, hier, le lancement de véritables ateliers de travail encadrés par un calendrier précis, destinés à traiter les différents dossiers socioprofessionnels et à résorber les accumulations enregistrées dans le secteur des transports, soulignant l'intérêt stratégique que porte le Président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, à ce secteur vital.

Par Sirine R.

Cette annonce a été faite lors d'une rencontre avec les représentants du Syndicat national des transporteurs par taxi (SNTT), en présence du ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et des Transports, ainsi que de la ministre du Commerce intérieur et de la Régulation du marché national. À cette occasion, le Premier ministre s'est dit confiant quant à la prochaine étape, affirmant que le secteur des transports est appelé à connaître un saut qualitatif à même d'améliorer les conditions de travail des professionnels et de rehausser la performance du service public. M. Sifi Ghrieb a également salué la prise de conscience des professionnels du secteur et leur rôle actif pour assurer la continuité de ce service. De son côté, le Syndicat national des transporteurs par taxi s'est félicité de la tenue de cette rencontre, qu'il considère comme une étape importante dans le renforcement des passerelles de confiance entre les institutions de l'État et les professionnels du secteur, réaffirmant sa disponibilité à s'engager de manière

positive et responsable dans toute réforme sérieuse préservant la stabilité du secteur. La rencontre a également réuni le Secrétaire général de l'Union générale des commerçants et artisans algériens (UGCAA), en l'occurrence Issam Badrissi et sa délégation, ainsi que les syndicats du secteur des transports affiliés à l'Union, aux côtés d'autres organisations syndicales du transport et des taxis. L'UGCAA a salué une initiative traduisant la volonté politique de l'État de consolider le dialogue responsable et de renforcer la confiance avec les partenaires sociaux. Selon l'Union, cette rencontre constitue une étape politique et institutionnelle majeure, marquée par l'engagement du Premier ministre à lancer des ateliers de travail conjoints portant sur les préoccupations professionnelles et sociales, notamment dans les secteurs du commerce, des transports et des services, afin de garantir la stabilité du marché national et de renforcer les équilibres économiques et sociaux. À l'approche du mois sacré de Ramadan, l'UGCAA a également salué l'approche proactive du gouvernement visant à assurer l'abon-

dance des produits de large consommation, à maîtriser les mécanismes d'approvisionnement et à protéger le pouvoir d'achat des citoyens. Elle a réaffirmé l'engagement des commerçants, des artisans et des professionnels du transport à contribuer activement à ces efforts nationaux, dans un esprit de responsabilité et de discipline. L'Union a, par ailleurs, renouvelé son engagement à poursuivre les ateliers de travail ouverts dédiés à la promotion de l'éthique des pratiques commerciales, au renforcement de la transparence et à la sensibilisation professionnelle, afin de garantir un équilibre équitable entre les exigences du marché et les droits des consommateurs. Enfin, l'Union générale des commerçants et artisans algériens, accompagnée des syndicats du secteur des transports affiliés et des autres partenaires sociaux, a réaffirmé sa disponibilité totale à s'engager dans toute démarche de réforme sérieuse fondée sur le dialogue et la concertation, au service des professionnels et de la stabilité du marché, notamment durant les périodes sensibles, à leur tête le mois de Ramadan.

PROJET DE LA FERRÉE MINIÈRE CONTOURNANT LA VILLE DE TÉBESSA

Les travaux enregistrent un taux d’avancement de 71%

Par R. E.

Les travaux de réalisation de la ligne ferroviaire minière contournant la ville de Tébessa sur 43 km, destinée au transport de phosphate depuis la mine de Bled El-Hadba jusqu'au port d'Annaba, accusent un taux d'avancement de 71%, a-t-on appris, samedi, auprès de la wilaya.

La même source a précisé que ce tronçon de la ligne minière qui traverse les communes de Tébessa, de Bekkaria et d'El Ma Labiod, permettra, dès sa mise en exploitation, d'éviter que les wagons chargés de minerai ne pénètrent dans l'environnement urbain du chef-lieu de wilaya via l'ancienne voie, préservant ainsi les habitants des nuisances sonores ou celles liées à la qualité de l'air.

Soulignant que le rythme est " élevé " en vue de réceptionner ce segment de 43 km dans les délais prévus et permettre, ainsi, l'exploitation de la ligne " avant la fin de l'année 2026 ", les services de la wilaya ont indiqué que les travaux de renouvellement et de modernisation de la ligne minière reliant Bled El Hadba (extrême sud de Bir El Ater) à la région de Oued Kebrit (wilaya de Souk Ahras)

sont " entièrement achevés " et n'attendent plus que les essais préliminaires. La même source a également fait savoir, dans le même contexte, que les chantiers de construction de 8 gares de voyageurs le long de cette ligne qui traverse plusieurs communes de la wilaya de Tébessa, avancent sur un rythme " rapide ".

PROGRAMME "DZAIR POUR LE SOUTIEN AUX EXPORTATEURS"

Adhésion de 450 entreprises

Par R E.

Le programme "Dzair Export Assistance Programme" pour l'accès aux marchés africains, lancé en janvier 2025 par la Société d'études économiques et de développement des Investissements (SEEDI), a enregistré l'adhésion de 450 entreprises souhaitant exporter leurs produits, a indiqué le directeur de cette société, Hicham Saïdi. M. Saïdi a précisé, dans une déclaration à l'APS, en marge du Salon national des produits algériens exportés, organisé par le ministère du Commerce extérieur et de la Promotion des exportations et qui

s'est clôturé vendredi au Centre des conventions "Mohamed Benahmed" d'Oran, que ce programme repose sur un accompagnement global, allant du diagnostic initial de la situation de l'entreprise, aux études approfondies, jusqu'à la formation spécialisée dans les domaines de l'exportation, de la logistique et de la gestion de la chaîne exportatrice. Le programme se trouve actuellement en phase de maturation, marquée par l'examen approfondi des dossiers des entreprises adhérentes, a ajouté le responsable, précisant que son lancement effectif interviendra immédiatement après la deuxième édition de la Conférence afri-

caine sur l'exportation et la logistique, prévue le 21 avril 2026 à Alger. Il a souligné que le produit algérien a atteint des niveaux appréciables lui permettant de pénétrer les marchés africains, avec la possibilité de poursuivre son développement pour accéder à d'autres marchés mondiaux, estimant que cela reflète les efforts consentis par les opérateurs économiques pour améliorer leurs produits conformément aux normes internationales. S'agissant des perspectives d'exportation, il a relevé que l'Accord de la Zone de libre-échange continentale africaine (ZLE-CAF) a permis de passer à des com-

mandes régulières émanant de plusieurs pays africains, traduisant ainsi l'ancrage du produit algérien sur ces marchés. Il a également affirmé que l'ensemble des produits algériens est en mesure de concurrencer sur le marché africain, notamment les industries agroalimentaires, les matériaux de construction, le fer et les industries pharmaceutiques, bénéficiant de la position géographique stratégique de l'Algérie ainsi que des mécanismes de soutien de l'Etat, en particulier le Fonds spécial de promotion des exportations qui prend en charge la moitié des coûts de transport, conférant ainsi un avantage compétitif au produit national.

Quotidien economique

Les EnjeuxEco

Edité par la
SARL
Les enjeux Eco
Tel: 06 98165554

Gérant

Belmihoub
Abdelaziz

Directeur de
publication

Radji Zahir

Siège social

Maison de la presse
01, rue Bachir Attar
Sidi M'hamed Alger
email: lesenjeuxeco@gmail.com

ccb : BDL 005
001700000003889 09

Impression

Centre : SIA

Distribution

Centre:
les enjeux Eco

«Pour votre publicité, s'adresser à : L'Entreprise Nationale de Communication, d'Édition et de Publicité»
Agence ANEP 01, avenue Pasteur, Alger
Téléphone : 020 05 20 91 / 020 05 10 42
Fax : 020 05 11 48 - 020 05 13 45 - 020 05 13 77
E-mail: agence.regie@anep.com.dz
Programmation.regie@anep.com.dz
agence.oran@anep.com.dz
agence.annaba@anep.com.dz
agence.ovargla@anep.com.dz
agence.constantine@anep.com.dz

ELARGISSEMENT DES ASSURANCES AGRICOLES AUX CATASTROPHES CLIMATIQUES

Un levier stratégique pour sécuriser la production agricole

Face à l'intensification des aléas climatiques et à leurs répercussions de plus en plus lourdes sur l'agriculture nationale, le gouvernement amorce un tournant décisif dans la protection du monde agricole. Le ministre de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche, Yacine El-Mahdi Oualid, a annoncé, jeudi à Alger, une réforme majeure visant à élargir la couverture des assurances agricoles afin d'y inclure les catastrophes naturelles directement liées aux changements climatiques.

Par Réda Hadi

S'exprimant lors d'une séance plénière à l'Assemblée populaire nationale (APN), consacrée aux questions orales, le ministre a souligné que cette nouvelle orientation s'inscrit dans une vision globale de sécurisation durable de l'activité agricole. Elle ambitionne de protéger les agriculteurs contre des risques de plus en plus récurrents, tels que la sécheresse prolongée, les vents violents ou encore les épisodes extrêmes de chaleur, devenus des réalités structurelles plutôt que conjoncturelles. Au cœur de cette réforme figure la Caisse nationale de mutualité agricole (CNMA), appelée à jouer un rôle central dans la modernisation du système d'assurance. Selon M. Oualid, la CNMA œuvre actuellement à développer de nouvelles formules d'assurance adaptées aux réalités climatiques actuelles, cou-

vrant aussi bien les productions végétales qu'animales. Une attention particulière est accordée à la filière céréalière, considérée comme l'une des plus exposées aux aléas climatiques et stratégique pour la sécurité alimentaire nationale. Un nouveau système d'assurance spécifique aux catastrophes dues aux changements climatiques, notamment la sécheresse et les vents, a ainsi été proposé et se trouve actuellement en cours d'examen. Ce dispositif viendra compléter les assurances classiques déjà proposées par la CNMA à travers ses antennes locales, lesquelles couvrent des risques tels que le gel, les incendies, les inondations ou encore la baisse de rendement. L'objectif est clair : offrir une protection plus complète et plus cohérente face à l'ensemble des menaces pesant sur la production agricole. Les bienfaits attendus de cette mesure sont multiples. En premier lieu, l'élargissement de la couverture assurantielle per-

mettra aux agriculteurs de mieux faire face aux pertes liées aux catastrophes climatiques, en garantissant une indemnisation structurée et prévisible. Cette sécurité financière est essentielle pour assurer la continuité de l'activité agricole, préserver les revenus des exploitants et éviter l'abandon des terres, notamment dans les zones rurales les plus vulnérables. Le ministre a rappelé que les effets négatifs des intempéries se sont accentués ces dernières années, avec un allongement notable des périodes de sécheresse, une faible pluviométrie, la multiplication des glissements de terrain, la hausse des températures et une baisse significative des rendements. Les cultures dépendantes de l'irrigation pluviale sont particulièrement affectées, ce qui renforce l'urgence de mettre en place des mécanismes de protection adaptés et pérennes. Dans ce contexte, la réforme des assurances agricoles marque une transition majeure :

celle du passage d'une indemnisation ponctuelle, souvent prise en charge par le Trésor public, vers un système d'assurance organisé, durable et mutualisé. En 2024, la CNMA a ainsi indemnisé 4.233 agriculteurs assurés dans 40 wilayas pour un montant dépassant 387 millions de dinars, contre 133 millions de dinars en 2023 dans 33 wilayas. Ces chiffres illustrent à la fois l'ampleur des dommages climatiques et l'importance d'un dispositif assurantiel renforcé. Le ministre a également évoqué l'indemnisation exceptionnelle des agriculteurs touchés par la sécheresse en 2023, qui a affecté 892 communes dans 34 wilayas. Cette prise en charge, assurée par le Trésor public en l'absence d'une couverture assurantielle contre la sécheresse, a permis aux exploitants concernés de poursuivre leur activité. La nouvelle orientation vise précisément à éviter le recours systématique à ce type de solutions conjoncturelles.

IL A RECU À 1,5 % À FIN NOVEMBRE 2025 L'inflation poursuit sa décélération

Par M. A.

Le rythme de l'inflation poursuit sa décélération en Algérie. À fin novembre 2025, l'indice des prix à la consommation affiche un glissement annuel de 1,5 %, confirmant le ralentissement progressif des tensions inflationnistes observé depuis plusieurs mois. Les dernières données publiées par l'Office national des statistiques (ONS) font ressortir une évolution globalement maîtrisée des prix, malgré des hausses ponctuelles enregistrées dans certains segments. Dans la ville d'Alger, l'indice brut des prix à la consommation a progressé de 1,5 % en novembre par rapport au mois précédent, une hausse plus marquée que celle enregistrée en octobre (+0,8 %). Cor-

rigé des variations saisonnières, l'indice affiche toutefois une augmentation plus contenue, de l'ordre de 2,1 %, traduisant l'impact de facteurs conjoncturels, notamment saisonniers, sur l'évolution mensuelle des prix. En glissement annuel, la hausse des prix à la consommation dans la capitale demeure limitée à 0,9 % entre novembre 2024 et novembre 2025. Parallèlement, le rythme d'inflation annuel, calculé sur la période allant de décembre 2024 à novembre 2025, s'établit à 1,5 %, confirmant un net ralentissement par rapport aux phases de tensions observées les années précédentes. Cette dynamique est largement influencée par la baisse continue des prix des biens alimentaires, qui ont reculé de 0,7 % en novembre par rapport à octobre. En

comparaison annuelle, la diminution est plus marquée, atteignant 5,6 %. Cette évolution est principalement portée par les produits agricoles frais, dont les prix ont baissé de 1,3 % sur un mois et de près de 8,9 % sur un an. Les fruits, la viande de poulet, les légumes et les œufs figurent parmi les produits ayant enregistré les plus fortes baisses, même si certains articles, à l'image de la pomme de terre, ont connu des hausses sensibles au cours de la période. Les produits alimentaires industriels, pour leur part, affichent une quasi-stabilité sur le mois, avec un léger repli en glissement annuel. Cette évolution contribue à atténuer la pression sur le panier de consommation des ménages et renforce la perception d'un apaisement progressif du front

des prix alimentaires. À l'inverse, les produits manufacturés demeurent le principal facteur de hausse de l'indice. En novembre, leurs prix ont augmenté de 4,3 % par rapport au mois précédent et de 9,5 % en variation annuelle. Cette progression est notamment tirée par certains articles à forte valeur, en particulier les bijoux et montres, dont les prix ont enregistré une hausse marquée. Les services, quant à eux, évoluent de manière beaucoup plus modérée, avec une hausse mensuelle limitée à 0,2 % et un recul de 0,8 % en glissement annuel, jouant ainsi un rôle d'amortisseur dans l'évolution globale des prix. Au niveau national, la tendance est similaire. L'indice général des prix à la consommation a progressé de 0,9 % en novembre par rapport à octo-

bre, tandis que l'inflation annuelle ressort également à 1,5 %. Les prix des biens alimentaires affichent, eux aussi, un recul à l'échelle nationale, confirmant que la détente observée à Alger s'inscrit dans une dynamique plus large touchant l'ensemble du territoire. Dans l'ensemble, les chiffres de novembre confirment une phase de stabilisation progressive des prix, marquée par un net ralentissement de l'inflation en glissement annuel. Si certaines pressions sectorielles persistent, notamment sur les produits manufacturés, la baisse des prix alimentaires et la relative stabilité des services contribuent à maintenir l'inflation à un niveau contenu, offrant ainsi des perspectives plus favorables pour le pouvoir d'achat des ménages en cette fin d'année.

PROJETS DE NUMÉRISATION

Des avancées remarquables réalisées

Par Adem A.

Le gouvernement algérien s'emploie à renforcer durablement l'approvisionnement des marchés nationaux en biens et services, en s'appuyant sur des mécanismes modernes de régulation et de gestion. Les pouvoirs publics affichent ainsi leur volonté de rompre avec les interventions ponctuelles et conjoncturelles au profit d'une approche anticipative, structurée et inscrite dans la durée. S'exprimant sur les ondes de la « Chaîne I » de la Radio nationale, le Dr Ahmed El Hidouci, expert et professeur en sciences économiques à l'Université d'Alger, a indiqué que les autorités publiques ont engagé une série de mesures visant à garantir un approvisionnement régulier et organisé des marchés, en particulier pour les produits agricoles et alimentaires de large consommation. « L'objectif est d'assurer la disponibilité continue des produits essentiels tout en modernisant les circuits de distribution », a-t-il expliqué, soulignant que cette démarche prend une importance particulière

à l'approche du mois de Ramadhan, période traditionnellement marquée par une forte hausse de la demande. Selon l'expert, la nouvelle stratégie repose avant tout sur une meilleure compréhension du fonctionnement du marché. Cela passe, a-t-il précisé, par « la collecte et l'analyse de données quantitatives et qualitatives relatives au comportement des consommateurs, aux produits et aux tendances sectorielles ». Il a également mis en avant l'importance de la conclusion de contrats à long terme pour les produits importés, afin d'anticiper avec précision les niveaux de consommation, de sécuriser les approvisionnements et d'adapter l'offre aux besoins réels du marché national. Le professeur a par ailleurs insisté sur la nécessité d'atteindre un niveau de stock de sécurité d'au moins 30 %, aussi bien pour les matières premières destinées à la production locale que pour les produits finis, qu'ils soient d'origine nationale ou importée. « Disposer d'un stock de sécurité suffisant permet d'éviter les pénuries, de mieux gérer les quantités mises sur le marché et de ga-

rantir la qualité sanitaire des produits », a-t-il souligné. Une telle approche suppose également, selon lui, une gestion rigoureuse des opérations de stockage et d'inventaire, ainsi qu'un respect strict des normes de sécurité alimentaire. Dans cette optique, le développement de systèmes modernes de gestion de l'approvisionnement constitue un levier essentiel pour stabiliser les prix, notamment lors des périodes de forte demande, et protéger le pouvoir d'achat des citoyens, conformément aux orientations du président de la République. Ahmed El Hidouci a également mis en lumière les efforts engagés par l'État pour accélérer la numérisation du secteur du commerce. Cette démarche concerne aussi bien le commerce extérieur, avec la création de deux agences chargées de la régulation des opérations d'exportation et d'importation, que le commerce intérieur, afin d'assurer un meilleur suivi des flux de marchandises et une distribution plus fluide et régulière. Dans le même esprit, la mise en place d'une cellule de veille chargée de surveiller la disponibilité des produits de base constitue,

selon lui, « un outil stratégique pour anticiper toute tension sur l'offre ». À travers une commission ministérielle intersectorielle, les autorités entendent ainsi renforcer la coordination entre les différents départements concernés et consolider la relation de confiance entre l'État et les citoyens, tout en encourageant une consommation plus rationnelle. Abordant la question des dépenses des ménages, l'économiste a rappelé l'importance accordée par le président de la République à la connaissance fine des niveaux et des structures de consommation des familles algériennes. « Mieux connaître comment et sur quoi dépensent les ménages permet d'ajuster les politiques publiques et de cibler plus efficacement les mécanismes de soutien », a-t-il affirmé, dans un contexte mondial marqué par des tensions persistantes sur la sécurité alimentaire. Il a également évoqué la hausse structurelle de la consommation durant le mois de Ramadan, qualifiée de phénomène économique et social récurrent. Face à cette réalité, il a appelé les consommateurs à davantage de modération.

COMMERCE

Lancement des soldes d’hiver à partir de dimanche prochain

Le ministère du Commerce intérieur et de la Régulation du marché national a annoncé, jeudi dans un communiqué, que les soldes d'hiver pour l'année 2026 débiteront à partir de dimanche 18 janvier, et s'étaleront jusqu'à la fin du mois sacré de Ramadhan et de la Fête de l'Aïd El-Fitr. Cette décision intervient "en raison du grand engouement pour les achats durant la période hivernale, et en prévision de la spécificité de la demande accrue durant le mois de Ramadhan et l'Aïd El-Fitr, en vue de permettre aux citoyens de bénéficier des offres promotionnelles durant cette occasion religieuse", précise le ministère. Cette opération vise à "permettre aux citoyens d'acquérir différents produits à des prix réduits et à renforcer leur pouvoir d'achat", selon le ministère, insistant sur "la nécessité pour les opérateurs économiques de respecter les règles juridiques encadrant l'annonce des soldes, afin de garantir la transparence des prix et la qualité des produits proposés".

TRAVAIL

Le ministre met en avant les mesures de numérisation pour améliorer la qualité du service public

Le ministre du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale, Abdelhak Saihi a mis en avant, jeudi, les mesures de numérisation prises au niveau du secteur en vue d'améliorer la performance et la qualité du service public. Lors d'une plénière à l'Assemblée populaire nationale (APN), consacrée aux questions orales adressées à plusieurs membres du Gouvernement, M. Saihi a évoqué les mesures de numérisation adoptées par son secteur, notamment celles relatives au système de la carte électronique "Chifa", visant à alléger les procédures et à améliorer la performance ainsi que la qualité du service public fourni au citoyen. Il a, en outre, fait savoir que le nombre de cartes "Chifa" émises depuis l'entrée en vigueur de ce système s'est élevé à 21 millions, ajoutant que cette carte est désormais délivrée dans un délai de seulement 10 jours. Evoquant le dispositif de l'allocation chômage, le ministre a souligné les efforts consentis pour accompagner les bénéficiaires en vue de leur insertion dans le marché du travail et de leur contribution au développement national, rappelant les mesures de numérisation mises en place en la matière, notamment les plateformes numériques lancées, dont l'application "Minhati". M. Saihi a, par ailleurs, souligné l'intérêt particulier accordé à la question de l'emploi, faisant état des mesures prises par l'Agence nationale de l'emploi (ANEM), pour améliorer la performance et garantir la qualité du service public dans ce domaine.

FORMATION PROFESSIONNELLE

Signature d’un mémorandum d’entente pour le lancement de nouvelles spécialités environnementales

Le ministère de l'Environnement et de la Qualité de la vie et le ministère de la Formation et de l'Enseignement professionnels ont signé, jeudi à Alger, un mémorandum d'entente visant à renforcer le système de formation dans de nouvelles spécialités environnementales et à développer la coopération pédagogique et technique en la matière. Le document a été signé par le Secrétaire général du ministère de l'Environnement et de la Qualité de la vie, Karim Baba, et le Secrétaire général du ministère de la Formation et de l'Enseignement professionnels, Seddik Koudil, sous la supervision des ministres des deux secteurs, respectivement Kaouter Krikou et Nacima Arhab, et en présence de plusieurs cadres, et ce, au terme de la visite de terrain qu'elles ont effectuée à la filiale de l'entreprise publique économique de papier de récupération (PAPIREC) à El-Harrach, spécialisée dans la collecte et la valorisation du papier et du carton utilisés, et à l'Institut national spécialisé dans la formation des métiers de l'énergie et de l'électricité à Sebaat (Rouiba). Cet accord prévoit le lancement de nouveaux programmes de formation et d'enseignement professionnels, dont "technicien en démantèlement des DEEE", "technicien en maintenance des panneaux solaires" et "technicien en transformation des matières organiques en compost et valorisation de la biomasse". Il permettra également aux deux secteurs de renforcer leur coopération pédagogique et technique, et de développer des contenus communs de formation dans les domaines de l'environnement et du développement durable, outre l'encouragement et l'accompagnement des jeunes diplômés des établissements de formation, porteurs d'idées et de projets innovants dans le domaine de l'environnement, tout en œuvrant à créer des branches de "formation d'excellence" qui visent des niveaux élevés de qualification et répon-

dent aux normes établies. L'accord vise, en outre, le développement de la formation par apprentissage dans les domaines de l'environnement et l'amélioration, la mise à jour et l'adaptation des programmes pédagogiques environnementaux des spécialités adoptées dans les établissements de formation et d'enseignement professionnels, à travers l'implication des professionnels du secteur de l'environnement. Dans une déclaration à la presse en marge de cette visite, Mme Krikou a mis en avant l'importance de l'introduction de nouvelles spécialités environnementales, à même de permettre aux stagiaires d'accéder directement au monde du travail avec une qualification adéquate, en vue de soutenir l'économie verte à travers le renforcement des capacités de la filière du recyclage et de la valorisation des déchets, ainsi que la mise en œuvre des récentes législations relatives à l'organisation du domaine de la récupération et des activités connexes. Ces formations, a-t-elle ajouté, permettront d'encourager les jeunes à s'orienter

vers ces activités et à bénéficier des facilitations offertes, notamment fiscales et financières, y compris les crédits accordés par l'Agence nationale de gestion du microcrédit (ANGEM) au profit des jeunes issus de la formation professionnelle, ce qui renforcera l'orientation vers les métiers verts et l'économie circulaire. De son côté, Mme Arhab a affirmé que cet accord tend à orienter et à sensibiliser les jeunes à l'accès à ces nouvelles spécialités environnementales à dimension socioéconomique, permettant aux bénéficiaires de la formation professionnelle une insertion rapide dans le monde du travail, à travers l'emploi ou l'entrepreneuriat environnemental. La ministre a, en outre, fait état des efforts en cours pour généraliser ces formations à l'échelle nationale au niveau des centres du secteur, mettant en exergue l'importance de s'adapter aux transformations technologiques actuelles, lesquelles exigent "la mise en place de méthodes pédagogiques et de techniques de formation innovantes", a-t-elle dit.

Mercuriale

وزارة التجارة الداخلية وضبط السوق الوطنية
MINISTERE DU COMMERCE INTERIEUR
ET DE LA REGULATION DU MARCHE NATIONAL

وزارة الفلاحة والتنمية الريفية والصيد البحري
MINISTERE DE L'AGRICULTURE,
DU DEVELOPEMENT RURAL ET DE LA PECHE

عرض أسعار البيع بالتجزئة للمواد الفلاحية واسعة الاستهلاك ليوم 15 جانفي 2026
Mercuriale des prix des produits agricoles de large consommation, date: 15 Janvier 2026

Produits		Prix du détail ¹ DA / Kg			أسعار التجزئة ² دج / كلغ	
		معدل Moyenne	أعلى Maximum	أدنى Minimum	المنتجات	
Légumes frais	Pomme de terre	70	79	61	البطاطا	خضر طازجة
	Tomate	106	124	88	الطماطم	
	Oignon sec	68	76	60	البصل الجاف	
	Ail sec	776	845	706	الثوم الجاف	
	Carotte	90	101	78	الجزر	
	Navet	102	115	90	اللفت	
	Choux fleur	79	90	69	قرنبيط	
	Choux	87	97	76	الكرنب	
	Courgette	162	178	146	الكوسة	
	Haricot vert	372	402	341	الفاصولياء الخضراء	
Fruits frais	Laitue	144	160	128	الخس	فواكه طازجة
	Clémentine	185	223	147	كليمنتين	
	Mandarine	165	196	133	المندرين	
	Orange	155	189	122	البرتقال	
	Citron	150	173	126	الليمون	
	Pomme locale	385	463	306	التفاح المحلي	
	Datte	505	635	374	التمر	
Produits d’origine animale	Banane	522	540	498	الموز	المنتجات ذات الأصل الحيواني
	Viande bovine locale	1908	2058	1757	لحم البقر المحلي	
	Poulet de chair	336	349	323	الدجاج	
	Œufs (Unité)	21	22	19	البيض (وحدة)	
	Lait de vache (Litre)	96	102	90	حليب البقر (لتر)	

Dernière composition de DZAIRINDEX

Libellé de la valeur	Code	Ouverture	Clôture	Var %	Ecart Mensuel %	Ecart Annuel %	per	Rend Net %	Volume transigé	Valeur transigée DA
ALLIANCE ASSURANCES	ALL	330,00	NC	0,00	2,44	-20,92	5,82	10,61	0	0,00
BANQUE DE DEVELOPPEMENT LOCAL	BDL	1 410,00	NC	0,00	0,60	-0,14	9,07	5,52	0	0,00
BIOPHARM	BIO	2 501,00	NC	0,00	0,00	2,50	6,65	6,40	0	0,00
CREDIT POPULAIRE D'ALGERIE	CPA	2 300,00	2300,00	0,00	0,01	1,55	10,97	5,43	9006	20 713 800,00
EGH El Aurassi	AUR	360,00	NC	0,00	0,00	-8,35	4,55	-	0	0,00
SAIDAL	SAI	420,00	NC	0,00	0,00	4,43	3,97	5,00	0	0,00

ALGÉRIE TÉLÉCOM
Des campagnes de proximité pour doter ses clients de services internet par fibres optiques

Algérie Télécom organise, ce week-end, des campagnes de proximité à travers le pays pour doter ses clients de services internet par fibres optiques, a indiqué, vendredi, un communiqué de l'entreprise. Selon la même source, ces campagnes de proximité sont organisées au niveau des quartiers et agglomérations dans le but de "rapprocher le service des clients et de faciliter leur accès au service Idoom Fibre haut débit afin de leur assurer une expérience internet plus pratique et de qualité". A cette occasion, l'entreprise a invité ses clients à saisir cette occasion pour bénéficier des offres exceptionnelles Idoom Fibre.

MISE EN ŒUVRE DE LA RESPONSABILITÉ SOCIÉTALE DES ORGANISATIONS
ET DE LA NORME SOCIALE ISO 26.000

Les premières expériences
d'entreprises algériennes

Jamais norme n'aura suscité tant de débats, discussions, négociations et de participation (90 pays) durant les cinq années de préparation de 2005 à 2010 auprès de l'I.S.O (www.iso.org), l'organisation mondiale de la Normalisation.

1^{ère} partie

Par Mr Yassine FOUDAD (*)

Plus de 26.000 questions ont été déposés par les représentants des pays et ONG membres durant cette période, d'où la codification de cette Norme : ISO 26.000. Cette norme comportementale vise à fournir aux organisations les « lignes directrices » de la Responsabilité Sociétale. Elle est donc « d'engagement volontaire » avec « des lignes directrices » et non certifiable comme les autres normes de systèmes de management. Après la publication par l'I.S.O. (organisation internationale de normalisation) de la norme de Responsabilité Sociétale ISO 26.000 en novembre 2010 , résultat d'un processus de discussions de cinq années, l'Algérie ,déjà membre de l'ISO, a officiellement adopté celle -ci une année après, en novembre 2011. Dans le prolongement de ce processus, il a été lancé un Projet RS/MENA , projet financé par l'agence suédoise de coopération S.I.D.A. et sous la supervision de l'ISO de Genève avec la mise en place en Algérie d' :
- un « Comité de Pilotage » du projet RS/MENA
- un « Comité Miroir » tous deux sous la direction de l'institut algérien normalisation (IANOR)
- un programme pilote de formation de 4 experts/an et d'accompagnement de 4 entreprises/an de 2011 à 2014
Ce dispositif a été généralisé à l'ensemble des pays du Maghreb (Algérie, Tunisie, et Maroc) et du Moyen Orient (Egypte, Liban, Syrie, Jordanie, Irak), soit 4 pays francophones et 4 pays anglophones. L'objectif de la présente communication est de restituer cette passionnante expérience vécue par l'auteur de ces lignes et d'évaluer ce processus en Algérie, processus également développé dans la région MENA ainsi que par plusieurs entreprises de manière autonome, « hors projet ». Ces expériences ainsi que celles d'autres pays en voie de développement ont fait l'objet de présentations lors du « Workshop/Forum ISO 26.000 » à Genève (5-8 novembre 2012) et mis en exergue le changement structurant de la RSE et le développement intégré des trois volets de la responsabilité : environnementale, sociétale et économique (EES) ainsi que l'engouement des pays émergents pour cette problématique du Développement Durable. Cette norme concernant aussi bien les organisations non-marchandes (états, administrations publiques, universités, hôpitaux, associations...) que les entreprises a évolué de la R.S.E (responsabilité sociale des entreprises) vers la

R.S.O. (responsabilité sociétale des organisations) avec une mise en œuvre sur l'ensemble des continents, notamment des pays émergents en particulier. Actuellement de nouveaux champs d'intervention sont entrain d'être explorés avec la RSU (universitaire), la RST (territoriale) et la RSI (individuelle). Cette norme comportementale, globale et systémique, non certifiable dans cette 1ère phase (2010-2015) ainsi que lors de son renouvellement en 2017 et d'adhésion volontaire, englobe les 3 volets de la responsabilité sociétale des entreprises (R.S.E.) aux niveaux : - Economique - Environnemental -et Social (EES) à travers sa déclinaison, dans le cadre d'une démarche holistique et globale, en sept (07) principes :
- Redevabilité
- Transparence
- Comportement éthique
- Reconnaissance des intérêts des parties prenantes
- Respect du principe de légalité
- Prise en compte des normes internationales de comportement
- Respect des Droits de l'Homme (à la fois principe et question centrale) et sept(07) questions centrales avec des domaines d'action associés à chaque question, sauf la Gouvernance, soit plus de 30 domaines d'action au total :
- Droits de l'Homme
- Relations et conditions de travail
- Environnement
- Loyauté des pratiques
- questions relatives aux Consommateurs
- Communautés et développement local
- Gouvernance de l'organisation, L'architecture globale de la Norme ISO est synthétisée en annexe 1. Son spectre a ainsi évolué : du social au sociétal, de l'entreprise à l'ensemble des organisations et « parties prenantes », de la RS au Développement Durable. Dans le prolongement d'une directive de l'Union Européenne en 2011, deux pays ont même nommé en 2012 des « ambassadeurs R.S.E. » auprès de leur appareil diplomatique (Suède, France) et certains pays nordiques et africains, notamment la Tunisie en 2018 ont déjà intégré le dispositif RSO dans leur arsenal juridique sous forme de loi, notamment pour accéder au marché boursier. L'Algérie a élaboré un référentiel et un guide d'évaluation « Norme Algérienne ISO 26 000 » par son institut de normalisation IANOR(www.ianor.dz). Les entreprises cotées en bourse et celles répondant à certains critères sont tenues d'élaborer leur rapport annuel extra-financier avec des indicateurs ESG (économie-social-gouvernance). La plupart des entreprises intègrent

aussi des « Directions de RSE et de Développement Durable » dans les organigrammes de leurs macrostructures. Cette évolution a également touché le système de « reporting extra-financier », notamment avec le référentiel du G.R.I , dont les indicateurs ont fait l'objet d'un accord avec l'ISO sur la norme ISO 26 000 .
Ce référentiel international de Reporting, continuellement mis à jour avec des normes générales et sectorielles, est certifiable et utilisé dans la plupart des Rapports de Développement Durable au niveau mondial.
Au niveau managérial, il convient de noter les liens de plus en plus confirmés entre GRH et RSE, notamment avec l'impact des « questions centrales », dont trois concernent directement les politiques de Gestion des RH :
- Paragraphe 6.3 : Les droits de l'homme (discriminations, droits au travail, droits civils, politiques, économiques et culturels)
- Paragraphe 6.4 : Les relations et conditions de travail (dialogue social, santé sécurité au travail, développement capital humain...)
- Paragraphe 6.2 : La Gouvernance de l'organisation renforçant ainsi les relations dialectiques entre GRH et RS mis en exergue dans un récent ouvrage collectif en l'honneur du Professeur Jean Marie PERETTI.
Ces relations ont été reconfirmées par Monique GOURAIN5 qui a particulièrement insisté sur le concept central de « justice organisationnelle ».
Le poids des « parties prenantes » ou stakeholders et l'élargissement du champ traditionnel de l'Audit Social sont aussi renforcés comme le rappelle le Pr PERETTI .
De même, dans les autres fonctions managériales, il est de plus en plus question de finance responsable, d'éco-communication, de production-consommation responsable, de marketing responsable..
Enfin, en complément à ce volet conceptuel, la restitution de cas d'entreprises privées et publiques algériennes illustrera ce processus dynamique toujours en cours, notamment avec la récente publication de nouvelles normes ISO « d'achats responsables », de gouvernance », « de management anti-corruption », de « RSE dans la chaîne alimentaire, « d'économie circulaire » , de « capital humain » de « gestion des ODD dans les organisations ».
Dans ce processus dynamique de « normaliser » la RSE-RSO, beaucoup d'entreprises, y compris algériennes,

implémentent et adoptent des Labels Sociaux, dont les plus connus au niveau international sont : B CORP, ECOVADIS, DIAG 26 000, LUCIE....
Ce processus n'étant pas « un long fleuve tranquille » ou un processus linéaire, il sera aussi fait allusion aux obstacles ou limites qui peuvent réduire les effets et impacts de la RSO en général et de la Norme ISO 26.000 :2010 en particulier.
En synthèse, des propositions d'amélioration pour la bonne implémentation de cette norme seront élaborées.
1/-SYNTHESE du PROJET RS-MENA
• Présentation générale
Selon les données disponibles sur le site de l'IANOR, le projet concerne l'assimilation, l'utilisation de l'ISO 26000 et la mise en œuvre de la Responsabilité Sociétale (RS) dans la région du Moyen Orient et d'Afrique du Nord (MENA).
• Il cible 8 pays pilotes, à savoir 4 pays francophones et 4 pays anglophones : Algérie, Égypte, Iraq, Jordanie, Liban, Maroc, Syrie et Tunisie (seules la Syrie et l'Irak n'ont pu effectivement participer pour des raisons liées à la conjoncture sécuritaire)
• Il couvre une série d'actions visant à créer une équipe d'experts nationaux et régionaux, qui pourront assister un certain nombre d'organisations pilotes volontaires à appliquer l'ISO 26 000 dans les différents pays.
• Le projet était financé par l'Agence suédoise de coopération et de développement international pour une durée de 4 ans (2011-2014)
• L'objectif principal est de renforcer les capacités d'actions dans chacun des pays sélectionnés, en s'appuyant sur l'organisme national de normalisation (ONN) en priorité.
• Il vise à construire des capacités locales spécifiques à la mise en œuvre de l'ISO 26000 pour permettre aux organisations d'en appliquer les principes au sein de leurs activités.
• Dans chaque pays, un pool d'experts experts nationaux d'ISO 26000 a été créé dans le cadre du projet pour aider les organisations de la région MENA à appliquer les principes de la RSO dans leurs activités.

(A suivre)

Notes

I.S.O =International Standardization Organisation, c-a-d Organisation Mondiale de Normalisation
Projet de responsabilité sociétale dans la région Middle East North Africa

(*) Consultant/Formateur Ressources Humaines-RSE et Expert national ISO 26.000
E-mail : foudad.y@gmail.com

BATNA

90 foyers de la mechta Mazraat Tadghet de T'kout raccordés au réseau d'électricité

Quatre-vingt-dix (90) foyers de la mechta Mazraat Tadghet de la commune de T'kout, dans la wilaya de Batna, ont été raccordés, jeudi, au réseau d'électricité. Selon les explications données sur site par le directeur par intérim de l'énergie et des mines, Abdelmalek Hamchi, au wali Riadh Benahmed, cette opération a été réalisée dans le cadre du programme complémentaire de prise en charge des localités reculées pour une enveloppe financière de 50,2 millions DA. Le coût de raccordement par foyer a atteint 559.000 DA dont 75 % pris en charge par l'Etat et 25 % par la société algérienne de distribution de l'électricité et du gaz, selon la même source. Le wali a donné en outre le coup d'envoi des travaux de raccordement au réseau d'électricité de 200 foyers de l'agglomération Chenaoura dans la même commune pour un montant de 29,5 millions DA dégagés du Fonds de solidarité et de garantie des collectivités locales avec un délai de quatre mois au plus tard pour sa réception. Les deux opérations visent à améliorer les conditions de vie des habitants et à favoriser leur fixation dans ces localités à vocation agricole par excellence, selon les explications données au wali qui a longuement écouté les préoccupations des habitants de la région, promettant de les examiner en fonction des priorités et moyens financiers disponibles.

GUELMA

Récupération prochaine de 15 lots du foncier industriel dont les bénéficiaires n'ont pas concrétisé leurs projets d'investissement

Les procédures seront poursuivies en 2026 à Guelma pour la récupération de 15 lots de terrains du foncier industriel après le non-respect des bénéficiaires des engagements de concrétiser leurs projets d'investissement, à-on informé jeudi auprès du directeur de l'industrie. Dans une déclaration à l'APS, Sami Benaboud a précisé que ce nombre important de terrains du foncier industriel à récupérer totalise une superficie de 13,5 hectares répartis sur plusieurs zones de la wilaya. Au cours de l'année passée 2025, pas moins de 38 lots industriels d'une superficie totale de 33,84 hectares ont été récupérés sur plusieurs zones des activités de la wilaya, a indiqué le même responsable. Vingt-cinq (25) lots parmi ce nombre, d'une superficie de 16,84 hectares, ont été récupérés par voie judiciaire et 13 autres d'une superficie de 17 hectares à l'amiable, a précisé M. Benaboud.

BOUMERDES

Ouverture de neuf marchés de proximité durant le mois de Ramadhan

La Direction du commerce de la wilaya de Boumerdes prévoit l'ouverture de neuf (9) marchés commerciaux de proximité à l'occasion du mois de Ramadhan prochain, à-on avisé jeudi auprès de cette structure.

Cette initiative vise à rapprocher les produits du citoyen, garantir l'abondance et assurer une bonne commercialisation des denrées alimentaires de grande consommation à des prix accessibles, a indiqué à l'APS, le directeur du commerce et de la promotion des exportations, Ahmed Goumiri, en marge de la réunion du conseil exécutif de la wilaya présentée aux préparatifs du mois sacré. Ces marchés seront renforcés par un espace commercial pertinent d'un opéra-

teur privé, de portée locale, sis à proximité du siège de la wilaya, et dédié notamment à la vente de viandes blanches et rouges, de fruits et légumes, at-il ajouté. "Ces espaces commerciaux, mis en place à l'occasion du mois de Ramadhan, ont prouvé leur efficacité ces dernières années", a-t-il souligné, en outre. Le même responsable prévoit une "abondance" dans l'offre de l'ensemble des produits de grande consommation, dont les légumes et les fruits, durant le mois sacré, avec un flux quotidien im-

portant, notamment au niveau du marché de gros de Khemis El-Khechna, constituant l'un des marchés les plus importants du centre du pays. La disponibilité du lait et de l'huile de table sera également assurée, at-il soulignée. A noter qu'une commission de wilaya multisectorielle a récemment été installée en vue d'assurer le suivi des actions de solidarité et la garantie de la disponibilité des produits de base pendant le mois sacré.

TINDOUF

Réalisation de la deuxième phase des essais de circulation du train de voyageurs sur la ligne ferroviaire du Sud-Ouest avec succès

La ville de Tindouf a vu, jeudi, l'arrivée d'un train de transport de passagers en provenance de Béchar, dans le cadre de la deuxième phase des essais, une étape qui confirme la préparation de la nouvelle ligne ferroviaire minière s'étendant sur 950 km, qui permettra de transporter le minerai de fer de la mine de Gara Djebilet dans la même wilaya, ainsi que des voyageurs, selon les responsables du projet. Les essais de circulation du train de passagers se sont déroulés sur deux jours et ont été couronnés de succès. Lors du premier jour, la distance entre Béchar et Hassi

Khebi (wilaya de Tindouf) a été parcourue en passant par différentes gares, tandis que le deuxième jour a vu l'effectuation du trajet entre Aïn El Assel dans la même wilaya et la ville de Tindouf, a souligné l'Agence nationale d'études et de suivi de la réalisation des investissements ferroviaires (ANESRIF), maître de l'ouvrage. La réalisation de la nouvelle ligne ferroviaire minière Béchar-Béni Abbès-Tindouf-Gara Djebilet est le fruit des efforts conjoints des autorités publiques, ainsi que de diverses entreprises nationales qui ont supervisé sa réalisation avec le partenaire chi-

nois, en collaboration avec des bureaux d'études et les travailleurs qui ont oeuvré à livrer le projet dans des délais records et avec une qualité d'exécution élevée, selon la même source. Le directeur général de la Société nationale de transport ferroviaire, Adj Bouaouni, a déclaré à la presse que la société a pris toutes les dispositions nécessaires pour exploiter cette ligne, notamment en ce qui concerne la ressource humaine, où des opérations de recrutement et de formation ont été lancées dans les wilayas de Béchar, Béni Abbès et Tindouf, avec la création de 554 postes de tra-

vail en première phase, ce nombre devant progressivement augmenter pour atteindre 3.484 postes. Ce responsable a ajouté qu'un programme spécial a été mis en place pour l'exploitation de la ligne dans le transport de marchandises, notamment le minerai de fer, en coordination avec les différents intervenants, ainsi qu'un programme de transport de voyageurs comprenant la gestion de deux trains quotidiens, l'un de Tindouf à Béchar et l'autre de Béchar à Tindouf, avec un lien entre eux via la ligne Béchar-Oran, ensuite avec le réseau national des chemins de fer.

KHENCHELA

Plusieurs projets de développement mis en service

La wilaya de Khenchela connaît une dynamique de développement accélérée avec la mise en service de plusieurs nouveaux projets dont a inscrit cette wilaya dans le cadre du programme complémentaire décidé par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, notamment dans les secteurs des transports et des travaux publics. Cet effort s'est matérialisé par la mise en service de la ligne de chemin de fer Khenchela-Ain Beida (Oum El Bouaghi) et de neuf projets de dédoublement de routes nationales dépendant des communes de la wilaya aux limites administratives de certaines wilayas voisines. Ainsi, le directeur des transports de la wilaya de Khenchela, Smaïl Gasmi, a indiqué que la mise en service de la voie ferroviaire Khenchela-Aïn Beïda a contribué à renforcer la com-

plémentarité entre les différentes régions de la wilaya de Khenchela et ses environs et à créer une dynamique de développement prometteur dans cette région désormais reliée au réseau ferroviaire national. Ce tronçon a également facilité, selon M. Gasmi, les déplacements quotidiens vers de nombreuses wilayas du pays et permis la programmation de voyages en train vers les wilayas côtières pendant la saison estivale. Il a précisé que cette ligne ferroviaire électrifiée, réalisée sur une distance de 51 km, nécessite un investissement public de 51 milliards de dinars. De plus, at-il ajouté, cette ligne a donné lieu à la construction de 3 gares sur le territoire de la wilaya de Khenchela, réalisée en harmonie avec les caractéristiques architecturales de la région, dont une principale dans la commune d'El Hamma, et deux autres secon-

daires à Baghaï et à M'toussa, en plus d'une quatrième gare construite à Fkirina dans la wilaya d'Oum El Bouaghi. Pour sa part, le directeur des travaux publics de la wilaya, Meftah Boumrah, a fait état de pas moins de 9 projets qui ont été mis en service dans son secteur. Il s'agit du dédoublement de plusieurs tronçons de routes nationales, de la réalisation d'évitements, de la construction d'ouvrages d'art, outre la réhabilitation et la modernisation de plusieurs chemins de wilaya. Le même responsable a précisé que la mise en exploitation de ces projets qui ont nécessité un investissement public de 7,250 milliards DA, a permis de donner une impulsion à l'économie locale, d'améliorer la fluidité de la circulation et d'éliminer les points noirs enregistrés sur ces routes.

SAÏDA

Réception de 19 nouveaux établissements scolaires à la moitié de l'année en cours

Dix-neuf nouveaux établissements scolaires actuellement en cours de réalisation dans la wilaya de Saïda seront reçus à la moitié de l'année en cours, en prévision de leur mise en exploitation lors de la prochaine rentrée scolaire 2026-2027, a indiqué, jeudi, le wali, Amoumen Marmouri. Dans une déclaration à la presse en marge de sa visite d'inspection de plusieurs projets éducatifs en cours dans la commune

de Saïda, le wali a souligné que ces infrastructures, réalisées sous la supervision de la direction des équipements publics, comprennent 8 écoles primaires, 7 CEM et 4 lycées. Selon le même responsable, ces nouvelles structures contribueront au renforcement du secteur de l'éducation dans la wilaya et à l'amélioration des conditions de scolarisation des élèves. Il a souligné que l'ensemble de ces établis-

sements sera doté des équipements et du matériel pédagogique nécessaires par la direction de l'Education, afin d'assurer le bon déroulement de l'acte éducatif. Lors de sa visite de plusieurs chantiers éducatifs au chef-lieu de la wilaya, notamment dans les quartiers Essalam 2, 11 Décembre, 973 logements et Sersour, le wali a insisté sur la nécessité d'accélérer le rythme de réalisation, de respecter les délais fixés dans le cahier des charges, de

construire les chantiers en main-d'œuvre et de se conformer aux normes de qualité. Le secteur a également enregistré, au cours de l'année écoulée, l'entrée en service de 30 projets éducatifs, comprenant deux lycées, une annexe du secondaire, trois CEM, un groupe scolaire, ainsi que 18 classes d'extension et cinq cantines scolaires. Actuellement, le secteur de l'éducation dans la wilaya de Saïda compte 224 écoles primaires, 72 CEM et 33 lycées.

Visions du monde

Le monde se fragmente et se polarise, il se multipolarise. Son histoire a été marquée par une fragmentation en tribus, en cités-États et une polarisation en Empires, puis par une fragmentation des Empires et une polarisation en nations et villes. Mais des empires ont subsisté à côté des nations États et des États-nations. On devrait dire que la Chine et les USA sont des nations empire.

2° partie et fin

Par DERGUINI Arezki (*)

G alilée se met trop vite à la place de Dieu, il réduit trop vite le réel au rationnel. Alors que l'Occident dit au monde ce qu'il doit être, l'Asie de l'Est lui demande ce qu'il veut être afin de déterminer ce qu'il doit et peut être. Les Chinois ont « enterré » Dieu et les divinités, ils ont cessé de les personnaliser ; ils les ont mis dans le cours des choses, pour mieux obéir au cours des choses, le servir et être servis en retour. La volonté divine ne s'enferme pas dans nos langues et leurs livres. Dans la barbarie se cache la civilisation qui attend son heure. Dans la civilisation se cache la barbarie (que l'on dira aujourd'hui décivilisation) qui prépare son temps. La barbarie cachée de l'Occident ne peut plus l'être ; sa civilisation, ses lumières, ce qu'elle apporte au monde, ne tiendront plus cette barbarie dans l'obscurité. Sa face obscure recouvrira sa face lumineuse. Lorsque la civilisation oublie la barbarie qui se cache en elle, elle fait son lit. Lorsqu'elle refoule sa barbarie, le retour du refoulé attend son heure. La civilisation ne peut aller sans la barbarie et la sauvagerie, comme le jour ne peut aller sans la nuit. Elles se définissent mutuellement. Toute civilisation a ses barbares et ses sauvages, non pas ceux qu'elle projette à l'extérieur pour mieux façonner son image, mais ses barbares intérieurs. Elle les apaise ou les agite. Il n'y a pas de Civilisation, juste des civilisations, des civilisations qui s'éteignent, retournent à la barbarie, et qui renaissent. Elles alternent, l'une renaît dans la mort de l'autre. L'heure est à la sinisation du monde, comme l'heure passée a été celle de l'occidentalisation. Aller selon le cours du monde aujourd'hui, c'est pouvoir comprendre le monde d'un point de vue chinois, du point de vue de l'harmonie des humains et des non-humains, de la nature et de la société, du capital et du travail. Ceux qui ignoreront ce renversement, lui tourneront le dos, s'enfonceront dans la barbarie, parce qu'ils ne pourront pas imposer au cours des choses ce qu'ils auront voulu lui imposer.

Stratégie et défragmentation.

La stratégie vise à réguler le processus de polarisation fragmentation qui anime la dynamique de toute société. Le processus de fragmentation est centrifuge, il sépare les éléments, celui de polarisation est centripète, il organise la société autour d'un pôle. Lorsque les deux processus ne se complètent pas, lorsque le processus de fragmentation dessert le processus de polarisation, la dynamique sociale est de dispersion. Une société construit des centres autour desquels elle gravite, elle est animée de certaines forces de gravitation et de dis-

persion, de polarisation et de fragmentation. Elle ne se construit pas à partir du néant, des nouveaux centres se substituent ou échouent à se substituer aux anciens. Internes au monde, internes et externes à la société. La compétition mondiale capitaliste a fragmenté le monde pour le polariser autour du monde occidental. Le processus s'est construit sur la base d'une séparation de la société et de la nature, du capital et du travail, bref des humains et des non-humains. Aux humains, la liberté, la Société, aux non-humains, la nécessité, la Nature. Sur la base d'une telle séparation, les humains ont fait une association profitable avec les non-humains lors des premières révolutions industrielles. Ils les ont exploités, surexploités. Une telle séparation association a conduit à une séparation du travail, de l'énergie et du savoir, du capital et du travail, et ainsi à l'hégémonie occidentale. Avec les nouvelles révolutions industrielles, la séparation est davantage dissociation qu'association entre humains et non-humains. Une part importante de l'humanité est exclue de l'association, une nouvelle polarisation est en cours, plus diffractante que congruente. La polarisation fragmente plus qu'elle ne polarise, la fragmentation dépolarise. La crise socioécologique ne permet plus de faire société sur la base d'une séparation qui consacre la domination absolue des humains sur les non-humains. Les non-humains naturels se rebellent. Le rapport de complémentarité entre humains et non-humains artificiels s'inverse avec les nouvelles révolutions. Les non-humains ne complètent plus les humains ou complètent une petite partie d'entre eux ; les humains doivent s'adapter aux non-humains naturels, ils doivent composer avec les non-humains artificiels. Le rapport de servitude entre nature et société, humains et non-humains est en voie de s'inverser. Les non-humains artificiels et naturels discriminent les humains : les humains se divisent en humains augmentés et humains diminués. Au sein de cette crise de l'hégémonie occidentale s'engage une sinisation rampante du monde. Le centre de gravité de la production mondiale sort de l'orbite occidentale et gagne l'Asie de l'Est. Le monde occidental ne polarise plus la fragmentation du monde, sa division du monde se fragmente, il se fragmente lui-même, les sociétés occidentales se divisent et se polarisent. Leur système social ne tient plus les deux bouts du processus : la polarisation fragmente, mais ne polarise plus la fragmentation, les inégalités se creusent, les pauvres s'appauvrissent et les riches s'enrichissent. Le processus de fragmentation polarisation échoue à faire société équilibrée. Cela ne va pas sans une certaine résistance. Une propension pour user de la violence se dégage pour réengager le processus de polarisation interne et externe. Les USA resserrent les

liens avec leurs alliés, ils exigent d'eux une plus grande allégeance en même temps qu'ils doivent repolariser leur fragmentation interne. La sinisation du monde ne se démarque cependant pas encore de la démarche occidentale, elle accompagne son déclin. Elle pousse l'occidentalisation du monde à son extrême. Son mode de penser le monde ne s'explique pas encore. Nature et société, humains et non-humains poursuivent leur divorce dans le cours des choses, la « civilisation écologique » qui procède de leur conception des rapports entre humains et non-humains, nature et société, dissémine ses éléments en attendant qu'ils puissent faire système. Dans le sillage des USA, la Chine pousse dans le "solutionnisme" technologique[2], comme les US ont poussé l'URSS dans la militarisation, pour lui disputer la suprématie. Les robots sont une solution au problème du vieillissement de la population, mais surtout une solution pour dominer la production. Le changement est encore globalement dans la continuité. La Chine ne peut transformer les règles de la compétition qu'après l'avoir gagnée. Empêcher le jeu, la compétition (« je joue ou j'empêche de jouer », dit l'idiome arabe), ne transforme pas le jeu, la compétition. Triompher sans succomber avec le perdant, c'est gagner l'ancienne compétition en ayant préparé les éléments de la nouvelle. Nouveaux éléments lisibles, présents, mais de manière éparse dans la stratégie qui doit triompher de la stratégie adverse. Jusqu'où la stratégie chinoise accompagnera la stratégie américaine, jusqu'où le changement s'effectuera dans la continuité, cela dépend. Principalement de l'énergie et de la crise climatique.

Les processus de fragmentation polarisation.

La compétition mondiale s'exacerbe, les processus de fragmentation polarisation se diversifient. Lorsque la polarisation fragmente sans défragmenter, la fragmentation de la polarisation l'emporte ; lorsque la polarisation défragmente ce qu'elle a fragmenté, la polarisation de la fragmentation l'emporte. Fragmentation et polarisation animent la dynamique, la vie des sociétés. Les puissances s'attachent à instrumentaliser ces processus, à fragmenter pour polariser autour d'elles, à les soustraire à la polarisation adverse. Les sociétés sont devant la double nécessité de fragmenter les polarisations adverses et de polariser leur fragmentation interne. Les sociétés résilientes font preuve d'une capacité de défragmentation à la hauteur du processus de fragmentation, d'une capacité à substituer un nouveau processus de polarisation à l'ancien face à la nouvelle fragmentation interne et externe. Une polarisation qui décollerait de la fragmentation, qui n'opérerait pas au ras

de la fragmentation, voudrait s'imposer à la fragmentation par la violence, finirait par ne pas trouver l'énergie et les moyens de son action. Ce que l'action politique exemplifie lorsqu'elle ne prend pas pour objet l'instruction de l'expérience sociale, lorsqu'elle prend pour modèle ce que ne s'approprie pas l'expérience sociale, lorsqu'elle vise à fragmenter l'expérience sociale. Le caractère centrifuge de la fragmentation n'empêche pas de par sa nature la polarisation, il la dynamise. Toute différenciation a un caractère centrifuge, sa nature dépend de son insertion dans l'ensemble plus grand qui la compose, de la capacité d'intégration de celui-ci. C'est une polarisation dépassée par la fragmentation, qui recourt à des moyens extérieurs pour la contenir, la bloquant, mais ne pouvant la comprendre, se retrouve de ce fait sans prise sur les fragments. Le processus de fragmentation polarisation est rompu, il y a alors dichotomisation. La polarisation ne stabilise plus la fragmentation, ne totalise plus les fragments, ne les engage plus dans une dynamique centripète. Les fragments n'ont plus, pourrait-on dire, le même combat. Une fragmentation continue déstabilise la polarisation, une dynamique centrifuge s'impose alors à une dynamique centripète. Dans le processus de fragmentation polarisation, la fragmentation est première, la polarisation seconde. La polarisation opère sur la fragmentation, elle prend et reprend la fragmentation. Le processus peut être stable ou instable selon l'état constant ou variable des forces qui l'anime. Mais il ne peut y avoir une fragmentation sans une polarisation, il ne peut y avoir que des types de fragmentation polarisation. La dichotomie ne peut pas être soutenue. Une polarisation se substitue à une autre pour redonner une unité au processus de fragmentation polarisation. En guise de conclusion. Les forces qui animent la fragmentation et la polarisation sont endogènes et exogènes. Elles peuvent se combiner, les unes prendre le dessus sur les autres. Lorsque la polarisation décolle de la fragmentation, ne polarise plus les fragments constitutifs d'une société, travaille sur une définition complètement abstraite de la société, les forces exogènes de fragmentation peuvent prendre l'avantage sur les forces endogènes de polarisation, cela avec la complaisance ou l'indifférence des forces endogènes de fragmentation. Nos sociétés, chacune de nos générations, ont plus subi la fragmentation qu'elles ne l'ont assumé.

Notes

[2] Le technosolutionnisme, ou solutionnisme technique, est la confiance dans la technologie pour résoudre un problème quelle qu'en soit la nature.

(*) Enseignant chercheur en retraite, Faculté des Sciences économiques, Université Ferhat Abbas Sétif ancien député du Front des Forces Socialistes (2012-2017), Béjaïa.

AVEC LE NOUVEAU
TERMINAL DU PORT
D'AIN SOKHNA
**L'Égypte renforce son
positionnement dans
le commerce
maritime régional**

L'ouverture d'un nouveau terminal à conteneurs à Ain Sokhna marque un pas supplémentaire dans la stratégie portuaire de l'Égypte. En s'appuyant sur des partenariats internationaux et des infrastructures de grande capacité, Le Caire entend renforcer son positionnement sur les grands axes du commerce maritime, et capter une plus grosse part des flux entre l'Asie, l'Europe et l'Afrique. L'Égypte a officiellement mis en service le jeudi 15 janvier 2025, le nouveau terminal à conteneurs du port d'Ain Sokhna, à l'issue d'une phase d'essais techniques entamée en décembre 2025. Doté de postes d'amarrage totalisant près de 2600 mètres linéaires avec un tirant d'eau de 18 mètres, le terminal est en mesure d'accueillir des navires de très grande capacité, pouvant atteindre 400 mètres de long. Ces caractéristiques positionnent Ain Sokhna parmi les plateformes portuaires capables de capter les flux de méga porte-conteneurs, dans un contexte de croissance du transport maritime mondial. L'infrastructure stratégique est exploitée par un consortium réunissant Hutchison Ports et COSCO Shipping Ports, deux groupes chinois majeurs du secteur portuaire, ainsi que l'armateur français CMA CGM. Elle s'inscrit dans le vaste programme de modernisation du port d'Ain Sokhna, perçu comme un maillon central du corridor logistique intégré Sokhna - Alexandrie. Ce corridor vise à relier la mer Rouge à la Méditerranée par un réseau combinant ports, zones industrielles et connexions terrestres, afin de renforcer le rôle de l'Égypte comme hub logistique régional et passerelle entre l'Asie, l'Afrique et l'Europe. C'est l'un des piliers de la stratégie nationale « Vision 2030 », portée par le ministère égyptien des Transports, et qui prévoit un investissement de près de 300 milliards de livres égyptiennes (environ 6,35 milliards USD) pour le développement du secteur maritime. La stratégie repose sur trois axes principaux : l'extension des infrastructures portuaires, avec la construction de 70 km de quais d'une profondeur comprise entre 18 et 25 mètres, et l'augmentation de la superficie portuaire à plus de 100 millions de m² ; le renforcement de la flotte navale nationale, appelée à atteindre 40 navires à l'horizon 2030 ; et enfin, la mise en place de partenariats stratégiques avec les grands opérateurs internationaux du transport maritime. À moyen terme, la montée en puissance de la plateforme d'Ain Sokhna peut accentuer la recomposition des routes logistiques en Afrique du Nord et en Mer Rouge, dans un contexte de forte concurrence entre hubs régionaux. Le Maroc, un autre géant de la région, exécute aussi de son côté des investissements massifs pour s'imposer comme la principale plaque tournante des flux transitant par la région.

ÉLECTRICITÉ

La Mauritanie structure le renforcement de son offre électrique autour du gaz et du renouvelable

Face au manque d'accès à l'électricité de près de la moitié de sa population, la Mauritanie engage une montée en puissance de son système électrique, en misant sur ses ressources locales ainsi que sur le financement privé.

La Mauritanie affiche une volonté de renforcer son offre électrique afin d'absorber la hausse rapide de la demande, en particulier à Nouakchott et dans les principales villes. La stratégie du pays repose sur une mobilisation simultanée des ressources naturelles aussi bien fossiles que renouvelables, à travers le gaz naturel produit localement, le solaire et l'éolien, et le renforcement des infrastructures. L'énergie thermique, déjà dominante dans le mix électrique, est appelée à jouer un rôle clé dans la sécurisation de l'approvisionnement les prochaines années. Les autorités ont confirmé l'avancement des travaux d'extension de la centrale thermique de Nouakchott, qui devrait passer de 180 MW à 252 MW. Deux autres projets majeurs reposant sur le gaz naturel sont annoncés à moyen terme, soit une centrale de 225 MW à Ndiago qui sera

alimentée par le gaz du champ GTA déjà en production, et une autre de 300 MW reposant sur le champ de Banda, dont le début d'exploitation est annoncé pour 2028. En parallèle, les énergies renouvelables vont occuper une place croissante dans le renforcement de l'offre électrique. La construction d'une centrale hybride solaire et éolien de 220 MW intégrant un système de stockage de 370 MWh a été lancée en décembre 2025. Elle sera entièrement financée par le secteur privé, et s'ajoutera à une capacité renouvelable qui représente déjà 44,36 % du bouquet énergétique du pays, selon le Pacte National de l'énergie publié dans le cadre de l'initiative Mission 300. Le développement des capacités de production s'accompagne d'un effort soutenu sur les infrastructures. Le gouvernement a annoncé la réception d'ici fin février des équipements

nécessaires pour la ligne haute tension Nouakchott - Zouerate, la mise en service de cette dernière en 2026, le lancement des appels d'offres pour la liaison Nouakchott - Néma, ainsi que les travaux de renforcement du réseau de distribution à Nouakchott. Ces projets s'inscrivent dans un contexte de croissance continue de la demande électrique et dans le cadre des engagements pris par la Mauritanie dans son Pacte National de l'énergie. Le pays vise à fournir l'accès à l'électricité à 3,4 millions de personnes supplémentaires d'ici 2030, afin d'atteindre un taux d'accès national de 100 %, contre 55 % actuellement. Cette trajectoire repose également sur l'augmentation de la part des énergies renouvelables à 70 % du mix de production, et sur une multiplication par 1,66 de la capacité installée à l'horizon 2030.

ARABIE SAOUDITE

Le taux d'inflation annuel grimpe de 2,1 % en décembre

Le taux d'inflation annuel de l'Arabie saoudite a atteint 2,1 % en décembre 2025, contre 1,9 % au même mois de l'année précédente, selon les données publiées par l'Autorité générale des statistiques (GASTAT). La progression en glissement annuel reflète principalement la hausse des prix du logement, de

l'eau, de l'électricité, du gaz et des autres combustibles (+4,1 %), des prix de aliments de et boissons (+1,3 %) et des prix des transports (+1,5 %). Sur une base mensuelle, l'indice des prix à la consommation en décembre 2025 a légèrement progressé de 0,1 % par rapport à novembre de la même année. Les

hausse les plus notables ont concerné le logement (+0,2 %), les soins personnels (+0,7 %) et la restauration (+0,2 %). A l'inverse, les prix des vêtements et chaussures ont reculé de 0,2 %, ceux des transports de 0,1 %, et les assurances de 0,3 %. Parallèlement, l'indice des prix de gros a enregistré une hausse de 3,1 % en

glissement annuel en décembre, soutenue par la progression des produits pétroliers raffinés (+8,2 %) et des produits chimiques de base (+7,8 %). Sur un mois, il a augmenté de 1 %, reflétant la vigueur des biens transportables hors produits métalliques et équipements.

FACTURATION ÉLECTRONIQUE EN TUNISIE

La numérisation au service de l'équité fiscale

L'entrée en vigueur de la facturation électronique en Tunisie suscite aujourd'hui d'importants questionnements au sein du tissu économique national. Si la réforme, inscrite dans la législation depuis 2016, vise à moderniser le système fiscal et à renforcer la transparence, sa mise en application effective depuis janvier 2025 révèle certains défis qui dépassent la simple dimension technique. Les petites et moyennes entreprises se trouvent particulièrement exposées face à des exigences qui, bien qu'inscrites dans une logique de progrès, peinent, dans une certaine mesure, à trouver leur place dans la réalité du terrain. La facturation électronique repose sur un principe simple : remplacer les documents papier par des factures numériques sécurisées, signées électroniquement et enregistrées sur une plateforme officielle gérée par la Tunisie TradeNet. Cette dématérialisation permet à l'administration fiscale d'accéder directement aux données commerciales des entreprises, garantissant ainsi une traçabilité complète des transactions. L'objectif affiché est clair : lutter contre l'évasion fiscale et intégrer davantage l'économie informelle dans le système officiel. Les grandes entreprises, les

fournisseurs de l'Etat et certains secteurs sensibles comme la pharmacie sont prioritairement concernés par cette obligation. Le défi réside dans les capacités limitées en termes de la dynamique de gestion des flux par les utilisateurs. Les infrastructures actuelles ne peuvent supporter simultanément toutes les flux censés adopter le système. Cette situation crée une certaine incohérence: les sanctions financières, qui peuvent atteindre plusieurs milliers de dinars par infraction, sont entrées en vigueur alors même que les moyens techniques font défaut. De nombreux professionnels, notamment dans les régions intérieures, ne disposent pas des compétences ni des ressources nécessaires pour opérer ce passage au numérique. L'absence de définition précise de certaines catégories professionnelles, comme celle des prestataires de services, alourdit encore la confusion et multiplie les zones d'ombre juridiques. Au-delà des aspects techniques, cette réforme interroge sur la notion même d'équité fiscale. Comment peut-on imposer des obligations identiques à des acteurs économiques aux capacités inégales ? Les grandes sociétés disposent de services informatiques dédiés et de budgets conséquents pour s'adapter, tandis que les arti-

sans, les petits commerçants et les professionnels indépendants se retrouvent démunis face à ces exigences. La pénalisation immédiate, sans période d'accompagnement suffisante, transforme une mesure de modernisation en source de difficulté, dans certains cas. Les experts fiscaux plaident pour une approche progressive, privilégiant la formation et le soutien technique avant l'application de sanctions. Sans cette souplesse, le risque est grand de voir de nombreuses activités basculer dans l'informel plutôt que de se conformer à des normes inaccessibles. La facturation électronique représente indéniablement une avancée vers un système fiscal plus transparent et plus efficace. Cependant, la précipitation dans sa mise en œuvre met en lumière une faille dans la conception de l'action : l'écart entre l'intention réformatrice et la réalité vécue par les acteurs économiques. Pour que cette transformation numérique porte véritablement ses fruits, elle doit s'accompagner d'un investissement massif dans la formation, d'une adaptation des infrastructures techniques et d'un calendrier réaliste qui respecte les capacités effectives des entreprises tunisiennes, quelle que soit leur taille.

NIGERIA

Le gouvernement table sur une croissance économique de 4,68 % en 2026

Le ministre nigérian des Finances estime que le pays amorce désormais une phase de consolidation économique, après deux années de réformes qui ont permis de stabiliser l'inflation, de renforcer la monnaie et de restaurer la confiance des investisseurs.

Le Nigeria devrait enregistrer une croissance économique de 4,68 % en 2026, grâce au reflux de l'inflation, une meilleure stabilité des taux de change et la poursuite des réformes structurelles, a annoncé le gouvernent le jeudi 15 janvier. « La croissance économique devrait atteindre 4,68 % en 2026. Le Nigeria avait dépassé la phase de gestion de crise de ces dernières années, et entre désormais dans une période de consolidation économique, où la stabilité devait se traduire par la croissance, la création d'emplois et l'amélioration du niveau de vie », a déclaré le ministre des Finances, Wale Edun (photo), lors du lancement du rapport sur les perspectives macroéconomiques du pays. Cette prévision de croissance est supérieure aux estimations annoncées fin 2025 par la Banque centrale du Nigeria (4,49 %), et plus récemment par la Banque mondiale (4,4 %). Le ministre a également indiqué que les réformes difficiles engagées au cours des dernières années, dont la suppression des subventions aux carburants et l'unification des taux de change de la monnaie nationale, ont contribué à stabiliser les principaux indicateurs macroéconomiques, créant

ainsi « une base pour une expansion durable ». L'inflation, qui a atteint un pic supérieur à 33 % en 2024, est tombée à 14,45 % en novembre 2025. Elle devrait s'établir à une moyenne de 16,5 % en 2026. La volatilité des devises s'est également atténuée, le naira s'échangeant à moins de 1 500 unités pour 1 dollar, tandis que les réserves extérieures ont atteint 45,5 milliards USD.

Une nouvelle vague de réformes structurelles

M.Edun a cependant averti que l'administration du président Bola Tinubu ne peut désormais pas se permettre de suspendre ou d'abandonner son programme de réformes, ajoutant que le succès de la phase de consolidation déterminera si les progrès récents se traduiront par des emplois productifs et une prospérité partagée. « La phase de consolidation sera soutenue par de nouvelles réformes structurelles, notamment la numérisation complète de la collecte des recettes publiques, l'amélioration de la transparence des finances publiques et la mise en place d'un cadre fiscal favorable aux pauvres, qui exo-

nère les denrées alimentaires de base et les petites entreprises tout en élargissant l'assiette fiscale », a-t-il affirmé, évoquant également des mesures visant à améliorer le climat des affaires et à soutenir le développement du capital humain. Il a par ailleurs balayé les inquiétudes récemment soulevées par certains experts concernant l'augmentation de la dette publique du pays, qui s'élevait à environ 152 000 milliards de nairas (environ 107 milliards USD), en insistant sur le fait que cette augmentation est principalement due à la transparence et aux ajustements du taux de change plutôt qu'à de nouveaux emprunts. Il a expliqué qu'environ 30 000 milliards de nairas de dettes correspondaient à des soutiens non comptabilisés de la Banque centrale (« Ways and Means »), tandis que près de 49 000 milliards de nairas résultaient de la réévaluation de la dette extérieure à la suite des réformes du taux de change. « Malgré l'augmentation du montant nominal, le ratio dette/PIB du Nigeria a baissé à 36,1 % », a-t-il précisé, indiquant que ce taux reste l'un des plus bas en Afrique, et bien en dessous de la moyenne mondiale.

SÉNÉGAL

Pour 2026, Fortuna prévoit d'investir environ 100 millions \$ dans le projet aurifère sénégalais Diamba Sud

Avec le lancement de la mine Boto par le marocain Managem en 2025, le Sénégal accueille actuellement trois exploitations industrielles d'or. Ce nombre pourrait encore augmenter dans les prochaines années, alors que le canadien Fortuna Mining prévoit d'y lancer la construction d'une nouvelle mine. Dans une mise à jour publiée le jeudi 15 janvier, Fortuna Mining a annoncé son intention d'investir environ 100 millions USD en 2026 pour le développement de son projet Diamba Sud, au Sénégal. Ce financement, réparti entre plusieurs usages, devrait principalement soutenir les travaux préliminaires de construction de cet actif appelé à devenir la pro-

chaine mine industrielle d'or du pays de la Téranga. Jusqu'en 2025, la production aurifère industrielle au Sénégal reposait principalement sur les mines Sabodala-Massawa (Endeavour Mining) et Mako (Resolute Mining). À ce duo s'est récemment ajoutée la mine Boto, exploitée par le groupe marocain Managem. Le paysage aurifère national pourrait encore s'élargir avec Diamba Sud, pour lequel Fortuna envisage une décision de construction d'ici mi-2026. En attendant, la société prévoit d'investir 69 millions USD cette année en tant que « capital de pré-décision finale » pour le projet. Selon les détails communiqués, cet investissement couvrira à la fois la fi-

nalisation de l'étude de faisabilité et le lancement des travaux initiaux de construction. À cela s'ajoutent environ 28 millions USD destinés à financer les activités d'exploration en cours et à renforcer la capacité opérationnelle. La compagnie précise que sa situation financière actuelle, avec des liquidités estimées à 704 millions USD, lui permet de soutenir ces investissements. À travers les nouveaux financements prévus, Fortuna veut faire progresser un futur actif d'exploitation pouvant livrer en moyenne 106 000 tonnes d'or par an, selon une évaluation économique préliminaire (PEA) publiée en 2025. Celle-ci estimait à 283,2 millions USD le coût initial nécessaire au développement du projet. Les

chiffres pourraient être réajustés dans le cadre de l'étude de faisabilité définitive évoquée plus haut, et dont la publication est attendue au deuxième trimestre de l'année. Quoi qu'il en soit, Fortuna entend faire de Diamba Sud l'un de ses principaux relais de croissance, avec pour objectif de porter sa production globale à 500 000 onces par an. Actuellement, la société extrait son or des mines de Séguéla (Côte d'Ivoire) et de Lindero (Argentine), qui ont produit ensemble 239 900 onces en 2025. Pour le Sénégal, en plus de renforcer le parc existant de mines industrielles, Diamba Sud devrait à terme constituer une nouvelle source de recettes fiscales.

BURKINA FASO

La récolte de coton est attendue en hausse de 15 % en 2025/2026

En Afrique de l'Ouest, le Burkina Faso s'impose comme l'un des principaux producteurs de coton aux côtés du Mali, du Bénin et de la Côte d'Ivoire. Après plusieurs années de recul, la filière semble amorcer un retournement de tendance avec les perspectives annoncées pour la campagne 2025/2026. Au Burkina Faso, la production de coton graine est attendue à 336 812 tonnes en 2025/2026, soit en hausse de 15 % par rapport à la campagne précédente. C'est ce qu'indiquent les dernières estimations de l'interprofession rapportées par le Programme régional de production intégrée du coton en Afrique (PR-PICA)

dans son dernier bulletin d'information sur la filière publié le 9 janvier dernier. Cette embellie peut être attribuée à l'augmentation des aires de culture. Les données compilées par le PR-PICA montrent en effet que la superficie consacrée au coton a augmenté de 13 %, soit à peu près 44 629 hectares de plus que la campagne précédente, pour s'établir à 391 407 hectares. Parallèlement, le rendement est estimé en hausse de 2 % pour passer à 861 kg par hectare en 2025/2026, suggérant ainsi une meilleure mise en œuvre des pratiques agronomiques, notamment en matière d'utilisation d'engrais et de traitements phytosanitaires.

Globalement, la prévision de récolte de la campagne 2025/2026, si elle se confirme, marquerait aussi un rebond pour la filière burkinabè dont la production a enchaîné trois années de baisse consécutive avant cette campagne. Dans le pays, la récolte de coton graine est en effet passée de près de 519 000 tonnes en 2021/2022 à 292 660 tonnes en 2024/2025, soit une chute de près de 44 % sur la période considérée, selon les données compilées par le PR-PICA.

Un retour dans le top 3 de la zone CFA ?

Les promesses de la campagne 2025/2026 du côté burkinabè peuvent

redistribuer les cartes dans la hiérarchie des pays producteurs de coton de la zone CFA, foyer de la production cotonnière en Afrique. Alors que le Bénin et le Mali sont pressentis pour finir respectivement 1er et 2ème producteur de la région au terme de cette campagne, le Burkina Faso est en bonne posture pour ravir la troisième place à la Côte d'Ivoire. Dans ce dernier pays, les prévisions de récolte rapportées par le PR-PICA font état d'une récolte de 317 000 tonnes pour 2025/2026, signant une baisse de 11 % par rapport à la campagne précédente (357 267 tonnes).

RWANDA
Les exportations agricoles en hausse de 6,4 %

Les exportations de produits agricoles du Rwanda ont généré 893,16 millions de dollars de recettes au terme de l'année fiscale 2024/2025, a indiqué le ministère de l'Agriculture et des Ressources animales dans son dernier rapport. Ce montant représente une progression de 6,4 % par rapport aux 839,2 millions de dollars enregistrés un plus tôt. La filière café, locomotive des exportations agricoles, a affiché la plus forte croissance en glissement annuel. Les recettes issues de la fève ont bondi de 47 % pour atteindre 116,18 millions de dollars. Cette hausse s'explique par l'augmentation des volumes exportés et par la progression du prix du café, passé de 4,78 dollars à 5,66 dollars par kilogramme. Le rapport souligne que la diversification des cultures d'exportation et des produits animaux a permis de compenser les baisses ponctuelles de recettes d'autres produits traditionnels, tels que le thé ou le pyrèthre. Globalement, le café représente 13 % des recettes agricoles du pays, suivies par le thé (12 %) et les produits horticoles (10 %). La croissance des recettes place le Rwanda en bonne voie pour atteindre ses ambitions à moyen terme. Dans le cadre de la cinquième phase de son Plan stratégique pour la transformation de l'agriculture (PSTA 5), Kigali vise à générer plus de 1,5 milliard de dollars de recettes agricoles d'ici l'exercice 2028/2029. L'agriculture reste un pilier de l'économie nationale, représentant environ un quart du produit intérieur brut et employant plus de la moitié de la population active.

POINT-MARCHÉS

L'Europe finit dans le rouge avec les valeurs minières

Les Bourses européennes ont terminé en baisse vendredi au terme d'une séance volatile et à Wall Street la tendance était hésitante à mi-parcours après des déclarations de membres de la Réserve fédérale américaine (Fed) alors que les indices en Europe et aux Etats-Unis sont proches de leurs niveaux records.

À Paris, le CAC 40 a fini sur une perte de 0,65% à 8.258,94 points. Le Footsie britannique a reculé de 0,04% et le Dax allemand a reflué de 0,3%. L'indice EuroStoxx 50 a perdu 0,19% et le FTSEurofirst 300 a terminé stable. Le Stoxx 600 a fini en baisse de 0,03%, pénalisé notamment par les ressources de base (-1,92%) sur fond de repli des cours de l'or, au lendemain de son record à 615,07 points. Sur l'ensemble de la semaine, le Stoxx 600 a pris 0,77%, tandis que le CAC 40 a perdu 1,23%. Au moment de la clôture en Europe, le Dow Jones recule de 0,01%, tandis que le Standard & Poor's 500 grignote 0,10% et le Nasdaq 0,11%, après avoir tous les trois ouvert dans le vert. Les actions européennes, elles, ont creusé leurs pertes en clôture dans le sillage du quasi retournement de Wall Street après des déclarations contrastées de membres de la Fed qui s'exprimaient pour la dernière fois avant la période de silence précédant la réunion de politique monétaire des 27 et 28 janvier de la banque centrale. Wall Street sera par ailleurs fermée lundi pour le "Martin Luther King Jr. Day". La présidente de la Réserve fédérale de Boston, Susan Collins, a déclaré vendredi que le Congrès avait eu raison d'accorder à la banque centrale américaine son indépendance alors que la Maison blanche fait, selon le président de la Fed Jerome Powell, pression pour qu'elle baisse ses taux directeurs. Le conseiller de la Maison blanche, Kevin Hassett, a de son côté minimisé vendredi l'enquête au pénal visant Jerome Powell, affirmant qu'il ne s'attendait à rien de concret. La vice-présidente de la Réserve fédérale chargée de la supervision, Michelle Bowman, pour sa part, a déclaré qu'un marché du travail fragile signifiait que la banque centrale américaine devrait être prête à baisser à nouveau ses taux directeurs si nécessaire. Alors que les investisseurs digéraient ces déclarations tous azimuts, les rendements obligataires souverains américains se sont tendus, le dix ans prenant près de 5 points

de base. Parallèlement les gains initiaux enregistrés dans l'indice des semi-conducteurs (+1,46%) et sur les nouvelles technologiques (+0,34%) sur le S&P 500 se sont réduits. La séance de ce vendredi est également celle des "trois sorcières", qui correspond à l'arrivée à expiration de nombreux contrats sur les produits dérivés, ce qui provoque une certaine volatilité.

Valeurs en Europe
A Paris, le secteur du luxe a de nouveau été malmené au lendemain des résultats de Richemont (-5,39%) avec notamment Kering (-4,21%)en queue de l'indice CAC 40, tandis que le compartiment sectoriel en Europe a abandonné 3,18%. Monte dei Paschi (MPS) a cédé 4,18% après que Delfin, principal actionnaire de MPS, a dit ne pas discuter d'une cession de sa participation à Unicredit (+0,37%). ASML, le premier fabricant mondial d'équipements pour les puces, a pris 1,55% au lendemain du franchissement du seuil des 500 milliards de dollars de capitalisation boursière, Morgan Stanley ayant relevé son objectif de cours sur la valeur. Porsche a perdu 1,08% après avoir fait état d'une baisse de 10% de ses livraisons de véhicules dans le monde en 2025, dans le sillage de ses concurrents Mercedes (-0,88%) et BMW (-1,51%) qui ont également publié des chiffres en baisse. Klöckner & Co a grimpé de 28,22%, Worthington Steel ayant annoncé son intention de racheter l'aciériste allemand pour un montant de 2,4 milliards de dollars.

Les indicateurs du jour
La production industrielle américaine a progressé en décembre, de 0,4% après +0,2% en novembre, selon les statistiques officielles. L'inflation allemande, calculée selon les normes européennes (IPCH), a ralenti à 2,0% sur un an en décembre, confirmant les données préliminaires, montrent les chiffres définitifs de l'Office fédéral de la statistique.

Changes

Le dollar grappille 0,05% face à un panier de devises de référence et devrait enregistrer un troisième gain hebdomadaire consécutif. Le billet vert est soutenu par des données montrant une amélioration du marché du travail américain, ce qui a repoussé au mois de juin les attentes concernant de nouvelles baisses de taux de la Fed. L'euro cède 0,05%, à 1,1600 dollar, s'apprêtant à enregistrer une troisième baisse hebdomadaire d'affilée face au billet vert après être tombé jeudi à un creux depuis début décembre.

Taux
Les rendements des bons du Trésor américain progressent après que Donald Trump a déclaré qu'il pourrait maintenir Kevin Hassett, son conseiller économique, à son poste actuel, semblant privilégier Kevin

Warsh pour succéder à Jerome Powell à la tête de la Fed. A la clôture de la Bourse de Paris, le rendement des bons du Trésor américain à dix ans prenait 4,5 points de base, à 4,2051%. Le rendement du Bund allemand à dix a suivi la tendance, prenant environ deux points de base, à 2,8386%, et le deux ans 1,5 point de base, à 2,1196%. L'écart de rendement entre le Bund et l'OAT à dix ans s'est réduit autour de 68 points de base avant la décision du Premier ministre Sébastien Lecornu sur le budget 2026 de la France.

Pétrole
Les risques géopolitiques liés à l'Iran pèsent sur le marché pétrolier: le Brent progresse de 1% à 64,39 dollars le baril et le brut léger américain (West Texas Intermediate, WTI) monte de 1,03% à 59,8 dollars.

COTATION COMMERCIALE D'OUVERTURE DU DINAR ALGERIEN				
بنك الجزائر BANK OF ALGERIA COTATION COMMERCIALE D'OUVERTURE DU DINAR ALGERIEN Cours du : 15 Janvier 2026 Valeur : 19 Janvier 2026				
BASE	DEVISES		COURS ACHAT	COURS VENTE
1	USD	US DOLLAR	130.0701	130.0851
1	EUR	EURO	151.2325	151.2760
1	GBP	POUND STERLING	174.6845	174.7516
100	JPY	JAPANESE YEN	82.0114	82.0416
1	CNY	CHINESE YUAN	18.6585	18.6630
1	CHF	SWISS FRANC	162.2833	162.3628
1	CAD	CANADIAN DOLLAR	93.5285	93.5864
1	DKK	DANISH KRONE	20.2390	20.2467
1	SEK	SWEDISH KRONA	14.1273	14.1311
1	NOK	NORWEGIAN KRONE	12.8904	12.8944
1	AED	UAE DIRHAM	35.4106	35.4175
1	SAR	SAUDI RIYAL	34.6817	34.6875
1	KWD	KUWAITI DINAR	425.2046	425.3927
1	TND	TUNISIAN DINAR	44.2184	44.6628
1	MAD	MOROCCAN DIRHAM	14.1249	14.1265
1	LYD	LIBYAN DINAR	23.8757	23.9983
1	MRU	MAURITANIAN OUGUIYA	3.2690	3.2792
1	SDR	SPEC. DRA. RIGHTS	177.5395	177.5395

BOURSE DE NEW YORK

Wall Street sans élan pour terminer la semaine

La Bourse de New York a clôturé sans entrain vendredi, à l'issue d'une semaine chargée en indicateurs économiques et marquée par le coup d'envoi de la saison des résultats trimestriels. Le Dow Jones a cédé 0,17% tandis que les indices Nasdaq et S&P 500 ont tous deux perdu 0,06%. Sur la semaine, les trois références de la place américaine s'affichent aussi en recul. L'indice Russell 2000, qui réunit 2.000 entreprises de taille moyenne, a de son côté progressé de plus de 2%. "Une question se pose: combien de temps les petites capitalisations vont-elles continuer à progresser?", s'interroge Sam Stovall, de CFRA. L'analyste souligne auprès de l'AFP que l'indice "a enregistré son 11e jour consécutif de surperformance par

rapport au S&P 500", une série qui s'est rarement produite dans l'histoire de Wall Street. Le Russell 2000 enchaîne les records ces derniers jours, et a atteint vendredi un plus haut à 2.677,74 points. Selon les analystes, la progression de l'indice en ce début d'année peut partiellement s'expliquer par les rotations de portefeuille des investisseurs, qui cherchent à placer leur argent dans des actions s'étant modestement comportées en 2025. Vendredi, le marché boursier a par ailleurs "ignoré" les actualités du jour, montrant que "Wall Street se soucie davantage des résultats financiers que des gros titres", assure Sam Stovall. Les grandes banques américaines viennent d'ouvrir le bal de la saison

des résultats trimestriels. Les performances financières de Netflix, d'United Airlines ou encore d'Intel sont attendues la semaine prochaine. Les acteurs du marché s'apprêtent aussi à accueillir une nouvelle salve de données. Après les évolutions des prix à la consommation (CPI) et à la production (PPI), l'indice d'inflation PCE prévu jeudi pourra "être le facteur déterminant", anticipe Sam Stovall. Une nouvelle estimation de la croissance aux Etats-Unis au troisième trimestre est aussi attendue. Sur le marché obligataire, le rendement de l'emprunt d'Etat américain à dix ans a encore augmenté, à 4,23%, contre 4,17% à la clôture jeudi, au plus haut depuis septembre. Le rendement s'est nettement tendu après des propos du président améri-

cain Donald Trump assurant vendredi, dans un demi-sourire, qu'il préférerait garder son conseiller économique Kevin Hassett auprès de lui à la Maison Blanche plutôt que de le nommer à la tête de la Réserve fédérale (Fed). Pour Jose Torres, d'Interactive Brokers, les acteurs du marché obligataire cherchent aussi à se couvrir en cas de reprise des tensions en Iran pendant le week-end. Lundi, le marché boursier américain restera clos pour le Martin Luther King Day. Côté entreprises, le laboratoire pharmaceutique Novo Nordisk (+9,12% à 62,33 dollars) a brillé. Selon les analystes de la banque d'investissement TD Cowen, la version en comprimé du traitement anti-obésité phare Wegovy a connu un "lancement solide"

depuis sa commercialisation le 5 janvier. Ces experts ont toutefois prévenu qu'il faudrait plus de recul pour vraiment juger le niveau de la demande. Les valeurs du secteur de l'énergie ont été dynamisées par des informations de presse assurant que le gouvernement américain chercherait à ce que les entreprises technologiques financent de nouvelles centrales électriques. Les spécialistes des infrastructures ont clôturé en hausse à l'image de GE Vernova (+6,12%), Bloom Energy (+7,42%) ou Quanta Services (+4,27%). En revanche, les producteurs d'électricité comme Constellation Energy (-9,80%) ou Vistra (-7,54%) ont chuté.

ARGENTINE

Buenos Aires enregistre un deuxième excédent budgétaire d'affilée

L'Argentine a clôturé 2025 avec un excédent des comptes publics pour la deuxième année consécutive, résultat de la politique de "déficit zéro" appliquée par le président ultralibéral Javier Milei, s'est félicité le gouvernement vendredi.

Le ministre de l'Economie Luis Caputo a annoncé sur son compte X un excédent budgétaire de 0,2% du produit intérieur brut (PIB) pour l'année écoulée. L'Argentine n'avait pas réussi à enchaîner deux années de suite de solde positif de ses comptes publics depuis 2008. Le résultat de 2025 marque cependant un léger recul par rapport à 2024, année où le pays avait enregistré un excédent budgétaire - un fait inédit depuis 14 ans - de 0,3% du PIB. "L'ancrage fiscal (déficit zéro) est et sera une politique d'Etat", s'est réjoui M. Milei sur son compte X. L'équilibre des comptes "est un pilier fondamental du programme économique dès le premier mois de gestion", a rappelé son ministre de l'Economie. "La dépense primaire en 2025 a été inférieure de 27% à celle de 2023 en termes réels", a-t-il souligné, affirmant que cette baisse avait toutefois été obtenue en protégeant les dépenses des programmes sociaux destinés "aux secteurs les plus vulnérables". Austerité budgétaire draconienne, émission monétaire asséchée,



subventions freinées pour des secteurs comme les transports, l'énergie ou l'eau, ont permis à l'exécutif du président Milei, au pouvoir depuis décembre 2023, de dégager des excédents budgétaires et de faire décélérer l'inflation de façon spectaculaire. En 2025, le pays sud-américain a enregistré son inflation la plus basse en 8 ans, à 31,5%, avait indiqué mardi l'institut national de la statistique Indec. Le revers de la médaille de cette politique a été une récession en 2024, dont l'économie tarde

à sortir durablement, la perte de plus de 200.000 emplois, tandis que persiste le problème chronique de manque de réserves de change dans le pays. Le budget, approuvé en décembre par le Parlement argentin, prévoit une inflation de 10,1% ainsi qu'une croissance du PIB de 5% en 2026 et réaffirme l'objectif d'équilibre des comptes publics pour ce pays très endetté, soutenu financièrement par le Fonds monétaire international (FMI) et Washington.

BANQUE D'ITALIE

Modeste progression prévue du PIB en 2026 à 0,6 %

La Banque centrale italienne anticipe une croissance modérée du PIB de l'économie locale à hauteur de 0,6% pour l'année 2026, "notamment en raison des incertitudes économiques mondiales et à la concurrence de l'industrie chinoise". Selon la Banque d'Italie dans son bulletin économique périodique, cité par des médias locaux, la croissance économique du pays devrait

connaître par la suite une accélération sur la période 2027-2028. Concernant l'année écoulée, l'activité économique italienne a poursuivi sa croissance modérée au 4e trimestre, portée par le secteur des services, notamment aux entreprises, et par la reprise de l'industrie, fait savoir la même source. "La consommation des ménages a connu une croissance modeste, reflétant des perspectives écono-

miques mondiales toujours défavorables. Les perspectives pour le secteur manufacturier restent incertaines, en partie à cause de l'intensification de la concurrence chinoise dans plusieurs secteurs", explique l'institution bancaire. S'agissant du taux d'inflation, qui s'établissait en moyenne à 2,1 % en 2025, celui-ci devrait légèrement diminuer en 2026 et 2027, avant de revenir à 2,0 % en 2028. Au quatrième tri-

mestre 2025, l'inflation est conservée faible par rapport à la zone euro, grâce à une croissance plus modérée des prix des services et à une baisse plus marquée des prix de l'énergie. La loi de finances établie en décembre dernier maintient le déficit maintenu en 2026 par rapport à la législation précédente et l'accroît en moyenne de 0,3 point de pourcentage du PIB par an au cours des deux années suivantes.

POUR DES "RAISONS DE SÉCURITÉ" NATIONALE

La Banque centrale de Pologne veut grossir ses réserves d'or de 150 tonnes

La Banque centrale de Pologne souhaite faire passer ses réserves d'or de 550 à 700 tonnes. Une volonté qu'elle justifie par les tensions géopolitiques et la nécessité de garantir la stabilité du zloty. Le président de la banque centrale de Pologne NBP a indiqué jeudi son souhait de voir cet établissement acquérir 150 tonnes d'or supplémentaires, pour des "raisons de sécurité" nationale et pour garantir la stabilité de la monnaie polonaise, le zloty. La Pologne est un pays membre de l'Otan, voisin de Russie et de l'Ukraine en guerre. Elle compte aussi parmi les rares pays de l'UE à ne pas avoir adopté la monnaie unique, l'euro. "J'ai l'intention de m'adresser au directeur de la Banque nationale de Pologne en vue d'une résolution visant à porter

les réserves de notre banque à 700 tonnes" d'or, comparé à 550 tonnes actuellement, a déclaré Adam Glapinski lors d'une conférence mensuelle.

"Les temps sont exceptionnellement tendus"

Selon Adam Glapinski, cette résolution ne définirait pas les délais d'acquisition de ce volume. Il a estimé la valeur de l'or détenu actuellement par la banque à environ 76,5 milliards de dollars, ce qui correspond à "près de 30% de l'ensemble des réserves" de la NBP. "Les temps sont exceptionnellement tendus, comme vous le savez (...) Nous avons une situation et un emplacement géographique particuliers. Nous avons notre propre monnaie, le zloty", a expliqué Adam Glapinski. Ainsi, "il est particu-

lièrement important pour la Pologne de disposer d'un important stock d'or dans nos réserves", a-t-il souligné. La NBP s'est inscrit dans une démarche observée par bon nombre de banques centrales du globe qui ont majoritairement continué accroître leurs achats d'or, avec une hausse de 10% par rapport à la même période il y a un an, d'après les données du Conseil mondial de l'or (CMO), l'organisation de promotion et de régulation du marché aurifère. Adam Glapinski a indiqué que l'an dernier la NBP a acquis "plus de 100 tonnes d'or". Les métaux précieux ont atteint des sommets inédits en cette fin d'année, portés notamment par l'incertitude économique et géopolitique.

RUSSIE

L'inflation en forte baisse en 2025

Le taux d'inflation annuel a fortement diminué en Russie en 2025, selon les données de l'agence nationale des statistiques publiées vendredi, semblant valider les efforts de la banque centrale russe pour contenir l'augmentation des prix. L'augmentation des prix a ralenti en 2025, à environ 5,6%, selon l'agence nationale des statistiques Rosstat, bien moins que les 9,5% de 2024, et mieux qu'attendu par les analystes et la banque centrale de Russie (BCR) elle-même. La BCR avait maintenu un taux directeur à près de 20% pendant deux ans alors que l'explosion des dépenses militaires, d'abord un stimulant économique, avait également engendré une flambée de l'inflation. Elle a commencé à abaisser progressivement son taux directeur en 2025, jusqu'à 16% en décembre, dans un contexte de ralentissement de la croissance et de mécontentement des entreprises envers le coût élevé de l'emprunt qui freine les investissements et sape l'économie. La croissance économique était proche de zéro au troisième trimestre, a indiqué Rosstat à la fin de l'année. La BCR vise un taux d'inflation annuel de 4% en 2027. L'augmentation de la TVA à partir de cette année laisse cependant présager d'une reprise de l'inflation au début de 2026, selon les analystes.

ESPAGNE

Le pays a accueilli près de 100 millions de touristes étrangers en 2025

L'Espagne a accueilli près de 100 millions de touristes étrangers en 2025, engrangeant 135 milliards d'euros de recettes, a annoncé jeudi le ministre du Tourisme Jordi Hereu lors d'une conférence de presse à Madrid. Selon les premières estimations, l'Espagne a accueilli l'an dernier 97 millions de visiteurs, a indiqué le ministre, soulignant que ce nouveau record, qui dépasse les 94 millions de touristes reçus dans le pays en 2024, est "une réussite collective de tout le pays". L'Espagne a ainsi réalisé l'an passé 135 milliards d'euros de recettes, en hausse de 6,8% sur un an, d'après l'estimation donnée par le ministre, qui a insisté largement sur les retombées économiques générées par cet afflux massif de visiteurs. Mais Jordi Hereu a toutefois appelé les professionnels du secteur à diversifier et contrôler l'offre, notamment dans les régions les plus visitées, pour proposer « plus de qualité » et continuer à croître dans le futur. Dans son rapport de décembre, l'association de professionnels Mesa del Turismo avait elle salué une année 2025 confirmant « la solidité et la capacité d'adaptation du secteur malgré l'impact de la hausse des prix ». Le président de l'organisation professionnelle Juan Molas s'était de son côté dit « optimiste » pour 2026, évoquant des perspectives de croissance « soutenues » pour ce secteur qui demeure « attractif », malgré la concurrence accumulée d'autres destinations européennes, comme la Grèce, la Turquie ou encore l'Albanie.

LA FRANCE CONFIRME LA CYBERATTAQUE

160 000 documents contenant des données sensibles récupérées par les pirates

La plateforme d'échange de la Francet, HubEE, notamment utilisée par Service-public.gouv.fr, a subi une cyberattaque. La direction interministérielle du numérique (DINUM) confirme vendredi la fuite de 160 000 documents administratifs contenant des données sensibles.

La direction interministérielle du numérique (DINUM) a annoncé ce vendredi 16 janvier avoir détecté une intrusion sur HubEE, sa plateforme d'échange de documents administratifs. La cyberattaque a été repérée le 9 janvier, mais les hackers avaient déjà eu le temps d'aspirer des dizaines de milliers de dossiers. L'incident, nouvelle brèche de sécurité majeure dans l'administration française, a permis aux hackers d'infiltrer des milliers de dossiers d'utilisateurs. Mais attention, contrairement à ce qui a été annoncé un peu partout, ce n'est pas Service-public.gouv.fr qui a été piraté !

Une faille dans le cœur du système administratif français

HubEE, vous ne connaissez probablement pas son nom. Pourtant, cette plateforme traite vos données à chaque fois ou presque que vous effectuez une démarche en ligne auprès de l'administration. Elle sert de tuyau numérique entre différents services de l'État, et fait circuler les documents nécessaires aux procédures dématérialisées proposées notamment sur Service-public.gouv.fr. Les attaquants ont eu accès à environ 70 000 dossiers, représentant un total de 160 000 documents. Selon la DINUM, certains contiennent des données personnelles. Le post de l'expert en cyber-



sécurité Clément Domingo, qui relayait la veille le courrier électronique envoyé aux usagers concernés, mentionne des « données d'identification et le cas échéant de pièces justificatives produites à l'appui » des demandes administratives.

Dès la découverte de la brèche le 9 janvier, les équipes techniques de la DINUM ont bloqué l'attaquant et renforcé les mécanismes de sécurité. Il a fallu trois jours de travail pour sécuriser complètement la plateforme, qui a été remise en service le 12 janvier. L'ur-

gence était de colmater la faille avant d'évaluer précisément l'ampleur des dégâts.

Notons que la DINUM a imposé une réinitialisation générale des mots de passe pour tous les utilisateurs de HubEE. L'authentification à double facteur via application mobile devient obligatoire pour les comptes administrateurs, comme l'a appris Clubic. Des mesures qui arrivent après la compromission, comme pour le ministère de l'Intérieur, mais qui visent à empêcher toute nouvelle intrusion.

Des milliers d'utilisateurs exposés, quatre administrations en première ligne

Quatre directions ministérielles sont particulièrement concernées par cette fuite de données. Il y a la direction de l'information légale et administrative (DILA), la direction générale de la cohésion sociale (DGCS), la direction générale de la Santé (DGS) et la Caisse nationale des allocations familiales (CNAF). Ces organismes travaillent désormais avec la DINUM pour organiser l'information des usagers impactés. La procédure habituelle des incidents majeurs a été enclenchée. La CNIL a reçu une notification officielle, l'Agence nationale de la sécurité des systèmes d'information (ANSSI) a été alertée, le Premier ministre informé. Une plainte a été déposée auprès de la police judiciaire le 12 janvier. L'affaire est désormais entre les mains de la justice. Point important, à ce jour, les données exfiltrées n'ont pas été publiées par les pirates. La DINUM a mis en place une veille active pour surveiller d'éventuelles fuites ou tentatives d'exploitation. L'organisme présente ses excuses aux usagers impactés et les invite à la vigilance, notamment face aux tentatives de phishing qui pourraient exploiter les informations dérobées lors de cette intrusion.

X et Grok en panne ? Le réseau social et l'IA connaissent de forts ralentissements vendredi

Le réseau social d'Elon Musk, X, et l'IA Grok sont très perturbés vendredi après-midi, en France et dans le monde. Les utilisateurs n'ont plus accès au fil d'actualité ni à leurs publications. Pour la deuxième fois cette semaine, après un premier incident survenu mardi, X et l'intelligence conversationnelle de la plateforme, Grok, souffrent de forts ralentissements, comparables à une

panne. Depuis environ 16h ce vendredi 16 janvier 2026, le réseau social d'Elon Musk est en souffrance. En fouinant un peu, on arrive à comprendre pourquoi.

Une maintenance de Cloudflare qui fait tomber X ?

Alors que se passe-t-il chez X ? Pour avoir de meilleures informations,

tournez-vous vers l'hébergeur de la plateforme américaine, à savoir Cloudflare. On s'aperçoit alors que pour deux de ses régions, Saint-Louis aux États-Unis et Genève pour l'Europe, il y a actuellement une opération de maintenance. Fait à connaître, celle-ci était planifiée pour 16h00, heure de Paris. Elle coïncide avec le début du ralentissement. « Le trafic pourrait être redirigé, ce

qui peut entraîner une légère augmentation de la latence pour les utilisateurs de la région concernée. Si vous êtes un client PNI/CNI et que vous vous connectez à nos services depuis ce centre de données, veuillez prévoir un basculement du trafic vers un autre serveur pendant la maintenance, car les interfaces réseau pourraient être temporairement indisponibles », explique Cloudflare.

Voilà donc d'où viendrait le problème, qui empêche des millions d'utilisateurs de X et de son IA générative d'accéder à leur fil d'actualité et à leurs publications. Le trafic est revenu à la normale sur X autour de 17h00, comme nous le pressentions, au moment où la maintenance du côté des serveurs genevois de Cloudflare a pris fin.

Brèves

Taiwan investira 250 Md\$ dans les puces aux US

Les deux pays ont passé un accord commercial prévoyant des investissements à hauteur de 250 milliards de dollars dans l'industrie américaine des semi-conducteurs. Ils couvriront la production de puces avancées notamment pour l'IA. « Notre objectif est d'amener 40 % de la chaîne d'approvisionnement taïwanaise en semi-conducteurs ici, aux États-Unis », a précisé Howard Lutnick, secrétaire d'État au commerce sur CNBC. En échange de

cet effort financier, les États-Unis limiteront les droits de douane réciproques sur Taiwan à 15 % et à ne pas en appliquer sur les médicaments, des composants aéronautiques et certaines ressources naturelles.

Fin de partie pour Windows Server 2008

Jusqu'alors toujours maintenu depuis près de 18 ans, le support de Windows Server 2008 s'est officiellement achevé le 14 janvier. Le support pour cet OS de Microsoft, conçu sur la base de Windows

Vista, a pris fin pour tous les clients, y compris ceux qui avaient acheté un contrat de support premium (PA). Ce programme, disparu depuis longtemps, était un complément payant à la Software Assurance qui permettait de bénéficier de mises à jour de sécurité pendant 6 ans.

OpenAI lance ChatGPT Translate

Après le navigateur, OpenAI se lance dans la traduction pour concurrencer un peu plus Google. La société a mis en

ligne ChatGPT Translate, capable de traduire du texte dans plus de 50 langues. L'éditeur annonce être capable de traduire aussi des images et de la voix mais pour l'instant ces fonctions ne sont pas encore disponibles sur le site web, elles ne le sont que depuis un mobile. Par rapport à Google Trad ou d'autres outils en ligne comme Deepl, l'affichage de la traduction prend du temps. La qualité de la traduction, par rapport à ses concurrents, semble assez bonne au regard de premiers tests effectués. On notera par ailleurs que (pour l'instant ?) le traducteur d'OpenAI ne limite pas le nombre de mots à traduire.

CONDUITE AUTONOME DE TESLA

Elon Musk ferme la porte de l'achat définitif

En annonçant la fin de l'achat définitif de sa conduite autonome FSD à partir du 14 février 2026, Tesla acte un changement de modèle économique. Derrière ce basculement vers un abonnement mensuel unique se cachent des enjeux financiers, réglementaires et techniques. Si la décision concerne d'abord les États-Unis, elle éclaire aussi ce qui attend les clients européens, encore privés du FSD mais déjà concernés par ses futures conditions d'accès.

L'information est tombée de façon laconique comme souvent chez Tesla. Un message publié par Elon Musk sur X et une phrase lapidaire : à partir du 14 février, le Full Self-Driving ne pourra plus être acheté définitivement. Désormais, le logiciel de conduite autonome de Tesla ne sera accessible que via un abonnement mensuel. Une annonce brève, mais aux implications un peu plus vastes qu'il n'y paraît.

Un basculement vers l'abonnement qui change la logique de possession

Jusqu'ici, le modèle était simple, du moins sur le marché américain. Les acheteurs de Tesla pouvaient choisir entre un paiement unique de 8 000 dollars pour acquérir le FSD de manière permanente, ou un abonnement mensuel facturé 99 dollars. À compter du 14 février 2026, cette alternative disparaît. Le FSD devient un service, plus un actif attaché durablement au véhicule. Sur le papier, le calcul est simple. À 99 dollars par mois, il faut environ 81 mois, soit près de six ans et neuf mois, pour atteindre le coût de l'ancienne option « à vie ». Pour les conducteurs qui changent de voiture tous les trois ou quatre ans, l'abonnement reste financièrement cohérent. Pour ceux qui conservent leur Tesla plus longtemps, la facture finit mécaniquement par dépasser le prix de l'ancien achat définitif. Or, en France, l'âge moyen de détention d'un véhicule avoisine désormais les 12 ans, ce qui donne une autre lecture à ce choix économique. Ce passage au tout-abonnement offre aussi à Tesla une liberté totale sur les tarifs futurs. Rien n'empêche la marque d'ajuster le prix mensuel à la hausse ou à la baisse, en fonction de la maturité du logiciel ou de la pression concurrentielle. Pour l'utilisateur, la visibilité à long terme disparaît.

Le casse-tête du FSD déjà payé et la question de la valeur résiduelle

La zone grise la plus sensible concerne les clients ayant déjà acheté le FSD. Historiquement, la licence est liée au numéro de série du véhicule (VIN), et non à son propriétaire. En clair, un FSD acheté reste attaché à une voiture précise, y compris en cas de revente. Tesla a parfois ouvert, de manière ponctuelle et imprévisible, des fenêtres de transfert permettant de déplacer la licence vers un nouveau véhicule, mais ces opérations ont toujours été temporaires, souvent calées sur des fins de trimestre. Avec la disparition de l'achat définitif, la question se pose de nouveau : Tesla proposera-t-il une forme de conversion de ces licences en abonnement gratuit ou transférable ? À ce stade, aucune clarification officielle n'a été apportée. Sans solution pérenne, les clients qui ont investi tôt dans le FSD, risquent de se retrouver à devoir repayer un abonnement pour continuer à utiliser une fonctionnalité déjà acquise par le passé. Ce qui serait quand même fort de café.

Ce point pèse aussi sur la valeur résiduelle des véhicules. Une Tesla équipée du FSD « à

vie » peut conserver aujourd'hui un attrait particulier sur le marché de l'occasion. À l'avenir, cette rareté pourrait du coup profiter aux acheteurs de seconde main, au détriment des premiers propriétaires.

Une décision financière, un peu tech et sans doute judiciaire

Ce changement de modèle s'inscrit dans un contexte plus large. En 2025, Tesla a enregistré une baisse de 9 % de ses livraisons mondiales, deuxième année consécutive de recul. Aux États-Unis, la fin d'un crédit d'impôt fédéral de 7 500 dollars a provoqué une chute brutale des ventes entre le troisième et le quatrième trimestre, proche de 50 %. Dans ce contexte, l'abonnement mensuel offre un avantage : des revenus récurrents, plus prévisibles, là où les achats ponctuels créent des à-coups de trésorerie. Sur le plan technique, le calendrier explique aussi cette prudence. Le FSD actuellement déployé, version 14, reste classé niveau 2 selon la nomenclature SAE. Le conducteur doit surveiller en permanence et être capable de reprendre le contrôle immédiate-

ment. Elon Musk a lui-même reconnu début janvier que l'atteinte d'une autonomie complète sans supervision nécessiterait environ 16 milliards de kilomètres de données réelles. Tesla en a collecté 11,4 milliards à ce jour, repoussant toute généralisation crédible au mieux vers mi-2027. Dans ce contexte, vendre « à vie » une fonctionnalité encore en évolution permanente devenait économiquement risqué. Et ce d'autant plus que le constructeur est sous le coup du Department of Motor Vehicles (DMV) californien qui estime que la terminologie "conduite autonome" est une pratique commerciale trompeuse. D'ailleurs, il y a déjà un changement de terminologie : l'option payante n'est plus appelée "Full Self-Driving" mais "Full Self-Driving (Supervised)"

Et pour l'Europe ?

Le FSD en tant que conduite réellement autonome n'a jamais été commercialisé dans la majorité de l'Union européenne, faute d'homologation. Seule l'autorité néerlandaise RDW a évoqué une possible validation à partir de février 2026, ouvrant la voie à un déploiement progressif. En attendant, Tesla propose régulièrement des démonstrations encadrées en Allemagne, en Italie ou en France, où le système peut être observé, mais pas activé par les clients. Cette bascule américaine donne toutefois un aperçu très clair de ce qui attend le marché européen : lorsque le FSD sera enfin autorisé, il y a fort à parier qu'aucune option d'achat définitif ne sera proposée. L'accès se fera par abonnement, à un tarif encore inconnu, mais probablement proche des 100 euros mensuels. Pour ceux qui ont payé par le passé jusqu'à 7 500 euros pour une option qui n'est autre finalement qu'une conduite autonome de niveau 2 avec assistance au dépassement, il va falloir encore et encore attendre avant de s'enorgueillir d'une conduite sans supervision.

ENCORE DE NOUVELLES TAXES

Bruxelles voudrait imposer aussi des droits de douanes sur les voitures hybrides chinoises

Après avoir frappé les voitures électriques chinoises à l'automne 2024, Bruxelles s'apprête à élargir son arsenal commercial. En ligne de mire cette fois : les voitures hybrides venues de Chine, dont les ventes explosent en Europe. En coulisses, la Commission européenne s'interroge sur une extension des droits de douane pouvant atteindre 35,3 %. Une décision encore débattue, mais révélatrice d'un rééquilibrage industriel de plus en plus politique. Depuis plusieurs mois, la politique commerciale européenne avance par à-coups, au gré des chiffres d'importation et des rapports de force. Après l'épisode très conflictuel des droits de douane sur les voitures électriques chinoises, un nouveau dossier s'invite désormais sur la table de la Commission : celui des voitures hybrides, longtemps restés hors radar.

L'information, révélée par nos confrères d'Euractiv et confirmée par plusieurs sources proches du dossier, montre que Bruxelles réfléchit sérieusement à étendre aux hybrides les mesures déjà appliquées aux vé-

hicules 100 % électriques. Une évolution qui pourrait profondément modifier l'équilibre du marché automobile européen.

Après l'électrique, le tour des hybrides chinoises

Depuis octobre 2024, l'Union européenne applique des droits de douane additionnels sur les voitures électriques importées de Chine, en plus du droit de douane classique de 10 %. Selon les constructeurs concernés, ces surtaxes varient de 7,8 % à 35,3 %, Bruxelles estimant que ces modèles bénéficient de subventions publiques faussant la concurrence.

Mais lors de la mise en place de ce dispositif, un angle mort est apparu : les véhicules hybrides et hybrides rechargeables. Produits dans des conditions industrielles similaires, parfois dans les mêmes usines, ils ont pourtant échappé aux nouvelles taxes. Résultat : les constructeurs chinois ont rapidement réorienté leurs exportations vers ces motorisations dont les européens sont très friands puisqu'elles représentent plus

du tiers des immatriculations neuves. Les chiffres parlent d'eux-mêmes. Sur l'année écoulée, les exportations de voitures hybrides chinoises vers l'Union européenne ont bondi de 155 %, tandis que celles des véhicules électriques n'ont progressé que de 12 % sur la même période. Une divergence qui n'a pas échappé aux services de la Commission. Dans l'entourage du commissaire européen à l'Industrie, Stéphane Séjourné, le raisonnement est en effet posé : si les voitures électriques sont taxées pour concurrence déloyale, les hybrides, produits sous les mêmes conditions économiques, devraient logiquement être traités de la même manière.

Des voitures plus chères pour les européens ?

Comme lors du précédent épisode, l'unanimité est loin d'être acquise au sein des 27 pays. La France soutient clairement l'extension des droits de douane, considérant qu'il s'agit d'un outil indispensable pour protéger l'industrie européenne face à une concurrence massivement subven-

tionnée. L'Allemagne, en revanche, reste beaucoup plus réservée. Les constructeurs allemands réalisent une part significative de leurs ventes en Chine et redoutent des mesures de rétorsion. D'autant que la concurrence chinoise ne se limite plus à l'entrée de gamme et tente de s'affirmer sur les segments plus haut comme avec le BYD Seal U DM-i par exemple.

Ce débat intervient par ailleurs dans un contexte diplomatique tendu. Les droits de douane de 2024 ont fortement irrité Pékin, déjà en désaccord avec Bruxelles sur les déséquilibres commerciaux, les restrictions sur certaines matières premières stratégiques et le rapprochement sino-russe depuis 2022.

Un signe d'apaisement a toutefois émergé récemment : la Commission européenne a publié des lignes directrices permettant aux constructeurs chinois de proposer des engagements de prix minimum pour leurs voitures électriques. En pratique, ces engagements pourraient leur permettre d'éviter les droits de douane s'ils s'engagent à ne pas vendre sous un certain seuil.

Bruxelles a cependant pris soin de préciser que cette procédure ne signifie en aucun cas la suppression des taxes existantes.

Pour le client final, une éventuelle extension des droits de douane aux hybrides chinois ne se traduirait pas par un choc immédiat en concession, mais par une évolution plus progressive du marché.

À moyen terme, ces taxes supplémentaires pourraient réduire l'avantage prix dont bénéficient aujourd'hui certains modèles hybrides importés de Chine, en particulier les hybrides rechargeables, sans pour autant les rendre systématiquement plus chers que leurs équivalents européens. Les constructeurs concernés chercheront d'abord à absorber une partie du surcoût via leurs marges ou des ajustements d'équipement, mais la pression tarifaire finira probablement par se refléter, au moins partiellement, sur les prix affichés. Indirectement, cette mesure pourrait aussi ralentir la baisse générale des prix sur le segment des hybrides en Europe, en desserrant la concurrence sur les modèles les plus accessibles.

Mots fléchés

Triomphe		Facilité		Décret		Conduc- trices d'équidés		Grand pays		Piédestaux		Bien- heureux	
Ersatz				Fleuve d'Irlande				Son nom indique sa forme					
										Palmipède			
										Condiment			
Augmentés		Hurlement				Fils d'Abraham						Fric	
		Osé											
									Petite île				
									Camarades				
Anneau de cordage					Trace profonde	Galères royales							Unie
Dieu gaulois						Combats							
				Hymne				Sa majesté		Humour			
										Possédâtes			
Truc	Commune des Hautes- Alpes (les)	Lourdeur		Grand pays							Deux romain Unités adressables d'un ordinateur		
							Se laboure facilement						
							Combustible						
Monarque				Atoll				Touche					
Rôtis- soire								Autoclaves					
				Crochet de boucher					Saison				Ancien président des Etats-Unis (Jimmy)
									Continent				
Canal marin						Arrêt de la circulation sanguine						Aseptisé	
Déesse protectrice						Sinuosité							
				Grands oiseaux						Ville de Belgique			
Instrument de musique	Radio- télévision d'Europe				Désir						Argon		
	Maladie				Petit ruisseau						Qui contient de l'eau d'orge		
			Prune séchée	Distin- guée						Vieille armée			
				Tondu						Vergne			
Vieille cité de Jordanie		Fruits							Chaîne franco- allemande				
					Luette		Cervidé	Pistolet semi- automatique					
								Enchal- nement					
Sulfate en pierre comme déodorant		Érosions							Jadis le loup				Colères passées
				Pubescent					Fondateur de la congrégation de l'Oratoire				
									Manche sportive				
Une explora- trice de fiction		Député				Bien- être					Iridium		
		Île de France				Spécialité					Astate		
					Oeuf de pou					Enzyme			
Inédites							Écimés						

ACCIDENTS DE LA ROUTE
14 décès et 397 blessés en 48 heures

Quatorze (14) personnes sont décédées et 397 autres ont été blessées dans des accidents de la route survenus ces dernières 48 heures dans plusieurs wilayas du pays, indique, samedi, un bilan de la Protection civile. Le bilan le plus lourd a été enregistré dans la wilaya de Relizane avec 2 morts et 1 blessé dans deux accidents distincts, précise la même source.



ORAN
Le Salon
international de
l'agriculture du 21
au 24 janvier

La huitième édition du Salon international de l'agriculture d'Oran (Agri Pro Expo 2026) se tiendra au Centre des conférences "Mohamed Benahmed" d'Oran du 21 au 24 janvier courant, a-t-on appris, jeudi, auprès des organisateurs. Cette manifestation, placée sous le patronage du ministre de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche, devra enregistrer la participation de 50 exposants provenant de toutes les régions du pays ainsi que d'Allemagne et de Turquie, a indiqué à l'APS le coordinateur général de l'événement, Omar Bedkane. Cette édition, organisée par l'agence événementielle "Exposium", réunira des opérateurs économiques de la chaîne d'activités agricoles, aussi bien végétales qu'animales, dans les domaines de la production de semences, de la transformation, de l'irrigation agricole, de la mécanisation agricole, des aliments pour bétail, des médicaments vétérinaires, de l'aviculture, ainsi que des établissements spécialisés dans le financement, selon la même source.

MATIÈRES PREMIÈRES

L'or étincelle, le cuivre et le cacao
chancèlent

Les prix de l'or et de l'argent ont touché de nouveaux sommets cette semaine, poussés par la menace judiciaire visant le président de la Réserve fédérale (Fed) et les tensions entre Washington et Téhéran, avant des propos plus conciliants de Donald Trump. "La résurgence des tensions géopolitiques, les inquiétudes concernant l'indépendance de la Fed et le manque de discipline budgétaire aux États-Unis" ont dopé les cours de ces valeurs refuges, résumant les analystes d'ANZ. Le président de la banque centrale américaine, Jerome Powell, a annoncé dimanche que l'institution était visée par une procédure du ministère de la Justice pouvant aboutir à des poursuites pénales à son encontre. Cette procédure s'inscrit, selon lui, dans le climat de pressions répétées exercées par Donald Trump sur la Fed, afin de la pousser à abaisser davantage ses taux d'intérêt. Devant les informations sur la répression brutale des manifestations menée par les autorités iraniennes, le président américain a par ailleurs menacé d'une intervention militaire. L'once d'or a en conséquence enchaîné les records, jusqu'à atteindre mercredi 4.642,98 dollars. Celle d'argent a grimpé jusqu'au prix inédit de 93,7515 dollars. La tendance s'est ensuite inversée lorsque M. Trump a dit mercredi avoir été informé qu'en Iran "les tueries ont pris fin" et que les exécutions prévues de manifestants n'auraient fi-

nalement "pas lieu". "On observera ça et on verra quelle est la suite", a-t-il ajouté. Ce "ton plus mesuré", combiné à "des prises de bénéfices après les récents records" expliquent le repli des prix, selon Patrick Munnelly, analyste chez Tickmill. L'argent est particulièrement retombé jeudi car l'administration américaine a également indiqué mercredi s'abstenir à ce stade d'appliquer des droits de douane sur les minéraux qu'elle considère comme "critiques", dont l'argent fait partie. Sur la semaine, le métal argenté a tout de même progressé d'environ 10%. Pour sa part, vers 14H35 GMT (15H35 à Paris), l'once d'or (31,1 g) s'échangeait à Londres à 4.555,46 dollars, contre 4.509,50 dollars sept jours plus tôt à la clôture. Le cours du cuivre a baissé cette semaine, après avoir pourtant commencé en hausse, dans un basculement de tendance causé mercredi par la décision de Donald Trump de ne pas imposer de droits de douane sur les minéraux critiques. Or, "le cuivre a été ajouté à la liste des minéraux critiques des États-Unis", en 2025, souligne J.P. Steiner, analyste chez ADM Investors Services. Ces derniers mois, le cours du métal rouge progresse grâce à la constitution de réserves de cuivre aux États-Unis en anticipation d'éventuels droits de douane. Le cours de ce métal, crucial pour l'industrie, a d'ailleurs atteint un record à 13.407 dollars la tonne mercredi à la Bourse des métaux de Londres (LME). Mais le statu-

quo du président américain sur les minéraux critiques réduit le risque que des surtaxes soient mises en place prochainement sur l'importation de cuivre aux États-Unis. Vendredi, une tonne de cuivre coûtait 12.730 dollars sur le LME, contre 12.998 dollars à la clôture la semaine dernière. Par ailleurs, vendredi, l'ensemble des métaux de base ont baissé après la nouvelle, relayée par Bloomberg, "d'un durcissement chinois à l'encontre du trading à haute fréquence", l'exécution à grande vitesse des transactions financières faites par des algorithmes informatiques. Cela a refroidi l'important marché des métaux de Shanghai, après un début d'année marqué par une croissance rapide des cours du cuivre, du zinc, du nickel, de l'aluminium ou de l'étain. La tonne d'étain, par exemple, qui a atteint un nouveau record à 54.760 dollars au LME mercredi, chutait vendredi, à 47.990 dollars. Les cours du cacao sont tombés à leur plus bas niveau depuis début 2024 à cause d'un fort recul des broyages des grains de cacao en Europe, laissant présager d'une demande en berne. La tonne de cacao négociée à New York pour livraison en mars évoluait vendredi à 5.122 dollars, contre 5.345 dollars la semaine dernière à la clôture. Londres, la tonne de cacao pour livraison le même mois valait 3.734 livres vendredi, contre 3.916 livres une semaine plus tôt en fin de séance.

CULTURE DU SAFRAN EN ALGÉRIE

Efforts soutenus pour l'émergence d'une filière structurée

La culture du safran en Algérie est en passe de s'ériger en filière agricole structurée, bénéficiant d'un cadre organisé qui se met en place autour d'importants efforts de recherche et surtout d'une stratégie nationale récemment lancée pour le développement de la culture de l'or rouge, un produit très recherché à l'international. Limitée auparavant à des initiatives personnelles, via de petites exploitations familiales dans plusieurs wilayas, la culture de cette plante dont est extraite l'épice à la forte valeur commerciale, s'inscrit désormais dans une dynamique organisée qui donne déjà des résultats plus qu'encourageants enregistrés par les producteurs. Pour le professeur Fatma Halouane, directrice centrale à la Direction générale de la recherche scientifique et du développement technologique (DGRSDT) au ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, la stratégie nationale de développement de la filière "Safran DZ", lancée à l'Ecole nationale supérieure agronomique (ENSA), a "un rôle déterminant" puisqu'elle vise à structurer une filière en intégrant recherche scientifique, innovation et entrepreneuriat. Initiée en septembre dernier sous l'égide conjointe du ministère de l'Enseignement supérieur et de la recherche scientifique

et de celui de l'Agriculture, du développement rural et de la pêche, cette stratégie devra permettre d'intégrer les agriculteurs dans un cadre institutionnel, explique-t-elle, notant l'intérêt croissant pour cette épice à forte valeur ajoutée, compte tenu de ses vertus nutritionnelles et médicinales. Epice la plus chère au monde, le prix moyen du safran (ou l'or rouge) oscille généralement entre 5.000 et 10.000 dollars le kg, surtout pour les variétés premium, du fait de la rareté de la plante et de la main-d'œuvre extrêmement intensive requise pour sa production. Ainsi, la mise sur pied d'une stratégie pour le safran algérien est à même de contribuer, à terme, à l'émergence d'un important créneau à l'exportation. Dans le cadre de la stratégie nationale, trois stations pilotes ont été mises en place à Alger, Constantine et à Ghardaïa pour tester l'ensemble de la chaîne de production du safran. A l'ENSA, la cueillette, "a dépassé nos prévisions", se félicite la cheffe du projet de la stratégie nationale Safran DZ au niveau de cette école Sihem Tellah. En moyenne, 1.700 fleurs ont été récoltées par jour sur une période d'une dizaine de jours, chaque bulbe produisant jusqu'à cinq fleurs et chaque fleur trois à cinq stigmates, ces petits filaments

qui constituent la partie la plus précieuse et la plus utilisée dans la plante. "Durant les prochaines années, la production sera encore plus abondante", assure la même responsable, mettant en avant l'effet cumulatif des plantations et l'amélioration progressive des itinéraires techniques, surtout dans le cadre de la stratégie. L'objectif de ce mécanisme est d'arriver à une meilleure exploitation des potentialités que recèlent de nombreuses wilayas du pays dans cette activité, à l'instar de Khenchela, Ghardaïa et Tlemcen, selon le Centre de recherche scientifique et technique sur les régions arides (CRSTRA), qui relève que la filière compte aujourd'hui plus de 222 safraniers à travers le pays. Ces exploitations vont de petites parcelles à des champs atteignant 3 à 4 hectares, note le CRSTRA, qui participe à un projet de recherche dédié au safran, avec la participation de six pays européens et méditerranéen dont l'Allemagne, l'Italie, le Portugal, l'Espagne en plus de l'Algérie. Ce projet de recherche euro-méditerranéen (Prima SaffronFood), "a démontré la qualité premium du safran algérien, vu notamment son taux élevé de crocine (+19 %), un résultat équivalent aux standards des meilleurs safrans mondiaux",

affirme Mme Halouane. Au-delà de l'évaluation de la qualité, "ces travaux ont permis de tester l'adaptabilité de la culture aux conditions pédoclimatiques locales", indique-t-elle, relevant que les résultats des essais pilotes ont montré que le safran s'adapte bien au climat des Hauts plateaux et aux zones montagneuses, caractérisées par des hivers froids et des étés secs. Ainsi, les rendements des plants, d'une région à une autre en Algérie, oscillent en moyenne entre 2 et 3 kg par hectare, mais peuvent atteindre 5 à 7kg/ha dans les conditions favorables, a-t-on relevé. Mais, les conditions pédoclimatiques de la région de Khenchela "sont particulièrement favorables à cette culture", souligne pour sa part Pr Sihem Tellah, cheffe du projet de la stratégie nationale Safran DZ à l'ENSA, qui affirme que le lancement de la stratégie pour cette filière est "une décision historique, qui s'appuie sur des années de recherche scientifique". En plus des stigmates, les pétales de la plante sont également exploitées par les laboratoires pharmaceutiques pour la fabrication de médicaments et de produits de soins corporels, indique Mme Tellah, ajoutant que l'école cherche à conclure un partenariat avec le groupe Saidal afin de valoriser les sous-produits de cette plante.